

# **PROGRAMMATION 2007-2013**

**Programme : PO Compétitivité**

**PROJET FSE**

## **1. Intitulé du dossier, inscription dans PO et mesure :**

Opérateur du projet : Promemploi ASBL

Code Projet : X005570

Nom du Projet : Une ardeur d'enfance pour toutes et tous

Objectif de l'action : PO Compétitivité

Axe (décision) : Axe 3

Mesure (décision) : Mesure 4

Description de l'action : Activités de mainstreaming de l'égalité des chances

Date de démarrage du programme : 01/01/2008

Date de clôture du programme : 31/12/2014

## **2. Données administratives de l'organisme promoteur du projet**

### Organisme promoteur

Dénomination : Promemploi ASBL

Acronyme : néant

Nature juridique : Asbl

Type de l'organisation : ONE garde d'enfants

Adresse : Rue des Déportés, 140

Code postal : 6700

Localité : ARLON

Téléphone : 063/24.25.29

Fax : 063/24.25.29

E-mail : info@promemploi.be

Site internet : www.promemploi.be

### Personne juridiquement responsable

Nom : ANTOINE

Prénom : Bruno

### Personne à contacter

Nom : LEFEBVRE

Prénom : Sylvie

Téléphone : 063/24.25.22

E-mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be

Fonction : Chef de projet

### Données relatives aux paiements

N° de compte : 267-0007376-23

Titulaire de compte : Promemploi ASBL

Assujetti à la TVA : Non assujetti

## **3. Analyse du contexte et description des problèmes et des besoins**

L'accueil des enfants en des lieux éducatifs de qualité est pour eux un droit fondamental inscrit dans la Convention internationale du 20 novembre 1989 relative aux Droits de l'Enfant, et réaffirmé en Communauté française par le biais de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le Code de Qualité de l'Accueil, approuvé le 31 mai 1999. Pour leurs parents, il est aussi une condition sine qua non d'accès au marché du travail et de la formation, et par ce fait même un outil essentiel de conciliation vie familiale - vie professionnelle et d'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Pourtant, ce double rôle aujourd'hui reconnu aux milieux d'accueil (éducatif et de soutien à la parentalité) n'a pas toujours été encouragé. Ainsi, jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, les crèches furent surtout considérées comme des centres accueillant des enfants en difficulté. Avec l'accès grandissant des femmes au monde du travail dès les années soixante, la demande de garde d'enfants s'est considérablement accrue, avec une évolution telle au cours de ces dernières décennies qu'il est devenu difficile, de nos jours, pour les personnes qui ont charge d'enfants, de concilier responsabilités parentales, professionnelles (travail, formation ou recherche d'emploi) et engagements sociaux.

Or, personne aujourd'hui ne réfute le constat d'une insuffisance de places d'accueil de l'enfance en Communauté française, et ce malgré les efforts fournis par cette dernière. Cette situation force de nombreuses mères (le salaire des femmes étant encore majoritairement inférieur à celui de leur époux ou compagnon) et de plus rares pères à suspendre ou diminuer leurs activités professionnelles. Ouvrir des places d'accueil destinées aux enfants de 0 à 3 ans représente un véritable enjeu de société. A l'heure actuelle, le nombre de places totalisées par la Communauté française ne permet d'offrir qu'un taux de couverture de l'ordre de 23,3%, alors que l'Union européenne attend de chaque pays membre qu'il soit en mesure d'offrir à l'horizon 2010 un taux de couverture de 33%, soit l'obligation pour la Communauté française d'ouvrir 8.000 places supplémentaires dans les prochaines années.

Relever ce défi et atteindre cet objectif nécessite la mobilisation de tous les acteurs : Etat fédéral, Entités fédérées, Pouvoirs publics locaux, milieux d'accueil, entreprises, secteur associatif, partenaires sociaux, ...

Ajoutons que ce défi quantitatif se double d'un défi qualitatif qui consiste à enrayer la féminisation des métiers de l'enfance. Non pas que la qualité de l'accueil réalisé par des professionnelles doive être mise en cause : il s'agit plutôt de permettre aux enfants d'évoluer dès leur plus jeune âge dans un environnement fait de figures masculines et féminines, à l'image de l'espèce humaine. Nous savons que cette mixité favorise, dans le chef des enfants, la construction d'une personnalité équilibrée et respectueuse de la diversité au sein de la société. Un meilleur investissement des hommes dans les métiers de l'éducation des enfants passera sans doute par une revalorisation de ces métiers (revalorisation salariale, primauté du temps plein par rapport au temps partiel, ...).

#### L'accueil en province de Luxembourg

Notre province est confrontée à une inadéquation entre l'offre en matière d'accueil des enfants de 0 à 12 ans et la demande provenant des employeurs, des travailleurs et des personnes à la recherche d'un emploi.

Cette inadéquation porte sur les points suivants :

- Le manque de places d'accueil en général (malgré les efforts déjà fournis) : 27% des communes de la province ont un taux de couverture inférieur au taux moyen de la Communauté française et 70% des communes n'ont pas encore atteint le taux de couverture attendu par l'Union européenne
- Le manque de places d'accueil accessibles aux familles défavorisées (= milieux d'accueil pratiquant des tarifs proportionnels aux revenus du ménage)
- La répartition inégale des places d'accueil disponibles (taux de couverture oscillant selon les communes entre 10% et 56%)
- L'absence ou rareté de certaines modalités d'accueil « atypique » telles que l'accueil d'urgence, l'accueil flexible et l'accueil occasionnel
- La rareté des milieux d'accueil directement accessibles aux enfants porteurs d'un handicap

Cette inadéquation est d'autant plus problématique que la province connaît un développement économique et démographique continu (environ 1% par an). Elle a vécu une forte évolution de sa population sur la période 2000-2006 : + 4,8% (+ 2,2% en Région wallonne). Elle possède également une population proportionnellement plus jeune que celle de la Région wallonne et de la Belgique, particulièrement dans la classe d'âge 0-14 ans qui représente 19,6% de la population en Luxembourg, contre 18% en Wallonie et 17,1% en Belgique. Au 30 juin 2004, le taux d'emploi de la province était de 61,5%, soit 5,6% de mieux qu'en Région wallonne et 1,2% de mieux qu'en Belgique. Mais ici encore on constate qu'à l'échelon communal, de grandes disparités apparaissent.

Les besoins des usagers (les parents) en matière d'accueil induisent la nécessité de développer de nouvelles places d'accueil dans les zones moins couvertes et de combler les lacunes là où des milieux d'accueil existent déjà mais sont saturés, tout en permettant aux parents de choisir la formule

d'accueil qui leur convient le mieux (collectif ou à caractère familial, privé ou public, ...).

Face aux évolutions socio-économiques (augmentation des familles monoparentales ou flexibilité accrue des horaires de travail), de nouveaux besoins se font sentir, dont la réponse passe par la mise sur pied de modalités d'accueil atypique encore peu présentes dans la province.

Les différentes actions à mettre en œuvre, et en particulier la création de nouvelles places d'accueil, doivent également permettre de répondre aux besoins des entreprises déjà présentes sur le territoire de la province : diminution de l'absentéisme et du stress au travail, fidélisation du personnel ou encore facilitation de l'embauche de personnel qualifié.

L'attractivité économique de la province serait également renforcée par un équipement en services aux personnes plus favorable à l'implantation de nouvelles entreprises.

Un diagnostic socio-économique de la province de Luxembourg a été réalisé par le CSEF du Luxembourg belge sur base des travaux suivants :

- Le programme opérationnel Compétitivité régionale et Emploi, Henri CAPRON, 2007
- "Chiffres et réalités", RIEAL, 2e édition, 2007
- "Etat des lieux socio-économique de la province de Luxembourg", FOREM, édition 2006
- "Votre commune à la loupe", IDELux, édition n°1, 2006

Il confirme ce qu'une précédente étude du service "Egalité des Chances" de la Province de Luxembourg avait mis en évidence il y a 3 ans, à savoir une réelle difficulté d'accès à l'emploi et à la formation pour les femmes.

En Luxembourg belge, le taux d'emploi des femmes (53,1%) est inférieur de 16,6% à celui des hommes (69,7%) et sa croissance est moins rapide. Comme on pouvait le craindre, les femmes y sont plus sévèrement touchées par le chômage que les hommes. Le taux de chômage féminin est de plus en nette augmentation (+ 10,3% entre 1999 et 2004), à l'inverse des évolutions observées en Wallonie et en Belgique. Au 30 juin 2006, 55,8% des demandeurs/euses d'emploi indemnisé-e-s (DEI) de la province étaient des femmes. C'est dans la tranche d'âge 30-40 ans que l'écart avec les hommes est le plus marqué. Les femmes représentent également 59,5% des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et à l'inverse du reste de la Belgique, leur proportion va croissante.

Enfin, le Luxembourg connaît le taux de participation à la formation tout au long de la vie le plus bas de Belgique, et jusqu'à 2004 - date de la dernière mesure - ce taux n'a pas augmenté (contrairement aux autres provinces).

Il y a donc lieu de soutenir les femmes en agissant au niveau de l'accessibilité financière, géographique et organisationnelle des services d'accueil des enfants : toujours en raison des problèmes de mobilité et tenant compte de la contrainte de notre faible densité de population, nous devons parvenir à un "maillage" de notre province en services d'accueil des enfants. Ce maillage doit permettre à chacun-e de trouver à une distance raisonnable de son domicile ou de son lieu de travail une formule d'accueil adaptée à ses besoins et accessible au niveau financier. Ce maillage contribuera à lutter contre le "malaise social" relevé par le diagnostic du CSEF, grâce notamment au rôle éducatif joué par les milieux d'accueil de l'enfance. Il contribuera également à la création d'emploi de proximité (dans tous les sens du terme !).

On trouvera en annexe 2 diverses cartes qui illustrent les propos tenus dans ce point 3.

Nous avons, pour formaliser l'analyse préparatoire de notre projet, utilisé la méthode de la Gestion du Cycle de Projets (GCP). Nous avons donc construit un arbre à problèmes qui nous a permis de classer ceux-ci au sein de 3 catégories :

- Des problèmes liés à l'inadéquation de l'offre d'accueil aux besoins du terrain
- Des problèmes liés à l'inadéquation de l'offre de formation aux besoins du terrain
- Des problèmes liés à l'inadéquation du cadre légal aux besoins du terrain

Vu les décisions des Autorités de gestion des 19 et 27 juin 2008, seuls les problèmes relatifs à l'offre d'accueil peuvent être pris en considération dans le présent projet FSE définitif.

Comme énoncé plus haut, nous avons développé un accueil 0-3 ans globalement performant. Mais des disparités subsistent : il y a des zones de la province où l'offre est élevée et diversifiée, mais d'autres où la pénurie de places règne. Nous manquons par contre cruellement d'accueil atypique : possibilités d'accueil flexible, d'urgence, occasionnel et des enfants porteurs d'un handicap. Plusieurs

facteurs expliquent ces manques :

- A ce jour, les efforts faits par les milieux d'accueil pour plus de flexibilité ou une ouverture à des enfants différents ne sont pas ou trop peu soutenus par les pouvoirs publics. Rares sont donc les milieux d'accueil qui s'y risquent. De plus, les conditions nécessaires à cet accueil atypique sont méconnues, sous-évaluées (d'où échec) ou surévaluées (d'où méfiance)
- Faute d'un statut complet, les services d'accueillant-e-s d'enfants conventionné-e-s peinent à recruter
- Il reste très complexe d'ouvrir un milieu d'accueil. Des aides existent, mais elles sont extrêmement rigides et pas toujours coordonnées. De plus, elles ne laissent aucune chance à des projets spontanés, "atypiques" ou particulièrement innovants

Nous nous proposons donc de :

1. Faciliter, via un travail d'animation et de gestion du portefeuille, le processus de création/extension de places d'accueil typiques et atypiques et l'information du public
2. Mener des expériences pilotes ou des activités de création/extension de places d'accueil typiques et atypiques via les projets structurants des partenaires

## **4. Plan d'action**

### **1. Résumé et objectif spécifique**

#### Résumé :

« Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » est un portefeuille dédié à la création de places d'accueil pour enfants de 0 à 3 ans en province de Luxembourg. L'accent a été mis sur la réponse aux besoins actuellement trop peu rencontrés en privilégiant l'ouverture de places d'accueil d'urgence, flexible, occasionnel et des enfants porteurs d'un handicap. Le portefeuille permettra l'échange d'expertise entre partenaires afin d'augmenter la quantité et la qualité de l'offre d'accueil.

#### Objectif spécifique :

En matière d'accueil de l'enfance en province de Luxembourg, répondre aux besoins encore non rencontrés en promouvant et soutenant une offre d'accueil qui réponde aux besoins du terrain afin de faciliter la conciliation vie familiale / vie professionnelle et de renforcer l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et entre tous les enfants.

### **2. Description des activités programmés et des modalités de mise en œuvre**

#### Données qualitatives : programmes et description des activités

ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LE CHEF DE FILE DU PORTEFEUILLE  
(Promemploi), en collaboration avec les partenaires du projet :

Assurer l'animation et la gestion du portefeuille : la coordination des partenaires et des activités, l'interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, la gestion administrative et financière du portefeuille, le suivi des projets structurants, l'évaluation du projet, ...

Pour ce faire, Promemploi organisera :

- 2 Comités d'accompagnement par an
- 2 Comités techniques par an
- 2 Comités de suivi par an

Promemploi organisera en outre au moins 1 séminaire de 2 demi-journées par an (2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014), afin de favoriser l'empowerment et le mainstraming du

projet.

Description détaillée des activités à charge de Promemploi : activités d'observation, d'expertise et d'animation :

- Se tenir à l'écoute des partenaires porteurs de projet structurant
- Informer sur la méthode à appliquer pour mener à bien le projet, sur les pratiques et la législation du secteur
- Conseiller pour une bonne gestion des contraintes et sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre
- Evaluer et suggérer des améliorations
- Accompagner/assister le partenaire, à sa demande, sur tous/certains aspects du processus de création de places d'accueil
- Assurer le suivi continu du projet et, si besoin, le redynamiser
- Jouer un rôle d'ensemblier vis-à-vis des acteurs concernés par le projet (ONE, Chambre de Commerce, AFSCA, architecte, pompiers, etc.)

En matière d'égalité des chances entre tous les enfants, et notamment entre les enfants valides et les enfants en situation de handicap en matière d'accès à un accueil de qualité répondant à leurs besoins et à ceux de leurs parents, le coordinateur s'engage à :

- Contribuer à augmenter le nombre d'inclusions réussies d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil ordinaires
  - Vérifier l'hypothèse selon laquelle « prévenir vaut mieux que guérir » et qu'un renfort au démarrage de l'accueil peut permettre de réduire le stress de l'équipe et d'augmenter les chances de réussite et de réelle plus-value de l'inclusion pour toutes les parties (le milieu d'accueil, l'enfant/tous les enfants, les parents de l'enfant/tous les parents)
  - Engager des moyens importants dans la phase de préparation et de démarrage de l'inclusion qui contribue aussi à renforcer le sentiment de compétence de l'équipe
  - Tester les modes d'accompagnement/de soutien les plus pertinents du point de vue tant du milieu d'accueil que de l'enfant/de tous les enfants et de ses parents/de tous les parents
  - Etudier les mécanismes qui sont à l'œuvre lorsqu'un renfort est octroyé afin de co-construire, avec les personnes impliquées, un cadre conceptuel garant tant du bien-être de la personne qui effectue le renfort que de l'équipe qui en bénéficie (ex. : la personne qui vient en renfort ne fait pas partie intégrante de l'équipe, elle offre un support pour l'équipe et non pour l'enfant en particulier – elle ne doit pas devenir l'adulte de référence de l'enfant en situation de handicap, même si son expérience l'amène à développer des compétences « exacerbées » en matière d'inclusion, qui peuvent constituer un exemple positif pour l'équipe – aucun renfort n'est anodin : il questionne le fonctionnement du milieu d'accueil, il peut rassurer mais aussi perturber ... – la personne qui effectue le renfort occupe une place parfois inconfortable d'observatrice privilégiée du fonctionnement du milieu d'accueil : la communication mise en place entre les partenaires doit en tenir compte – ...)
- Apprendre comment ajuster le renfort : combien d'heures, combien de jours, combien de temps, quelles variations dans son rythme, quelle évaluation, ...

Ce qui se traduit par les activités concrètes suivantes :

- Pour l'année 2011 :
    - 370 heures de renfort d'équipe
  - Pour l'année 2012 :
    - 1 600 heures de renfort d'équipe
  - Pour l'année 2013 :
    - 1 800 heures de renfort d'équipe
  - Pour l'année 2014 :
    - 1 200 heures de renfort d'équipe
- Les renforts sont assurés par le service Accueil Assistance de l'ASBL Promemploi (voir

folder de présentation ci-joint). Ils sont totalement gratuits pour les milieux d'accueil qui y font appel dans le cadre de l'inclusion d'enfants en situation de handicap.

#### ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LES PARTENAIRES PORTEURS DE PROJETS STRUCURANTS INTEGRES DANS LE PORTEFEUILLE :

- Commune de Chiny :

Introduire de la flexibilité dans les heures d'accueil de la crèche (enfants de 0 à 3 ans) de 24 places qui doit s'ouvrir dans les prochains mois : alors que le minimum d'heures d'ouverture requis par l'ONE est de 10h, la commune prévoit une ouverture de 7 à 19h, soit 12h.

- Asbl « Enfants en Marche » de Marche-en-Famenne :

Renforcement de la capacité d'accueil de la halte-accueil « La Récré de Violette », qui accueille des enfants âgés de 0 à 3 ans dont les parents (les mamans principalement) suivent une formation : passage d'une capacité de 8 à 10 places. La halte-accueil est ouverte de 8 à 17h30 du lundi au vendredi, soit 230 jours par an. « Enfants en Marche » était un projet FSE de la programmation 2000-2006.

- Commune de Léglise :

- Création d'une crèche de 18 places pour enfants de 0 à 3 ans, accueil d'enfants porteurs de handicap en intégration avec les enfants valides (aménagement spécifique de la crèche et préparation de l'équipe d'accueil à l'intégration d'enfants porteurs de handicap).

- Introduire de la flexibilité dans les heures d'accueil de la crèche : alors que le minimum d'heures d'ouverture requis par l'ONE est de 10h, la commune prévoit une ouverture de 7H à 18H30, soit 11H30.

- « Les P'tits Potes », halte-accueil de Manhay :

Extension des jours d'ouverture de la halte-accueil (accueil occasionnel d'enfants de 0 à 3 ans) : passage de 2 jours d'ouverture hebdomadaire à 5 jours d'ouverture par semaine, et ceci pour répondre aux demandes des parents qui travaillent à horaire réduit/irrégulier et qui n'ont de ce fait pas accès à la maison communale d'accueil de l'enfance locale (qui demande une présence de l'enfant de minimum 8 jours par mois).

- Commune de Paliseul :

- Création d'une maison communale d'accueil de l'enfance de 12 places pour les enfants de 0 à 3 ans.

- Création d'une halte-accueil de 12 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte 3 jours par semaine de 7H à 19H.

- Commune d'Aubange :

Création d'une crèche de 18 places pour les enfants de 0 – 3 ans, avec si possible réservation de 6 places pour un fonctionnement de type halte-accueil et de 1 place pour un ou des enfant(s) porteur(s) d'un handicap.

- Commune de Fauvillers :

Aménagement d'un co-accueil (8 enfants de 0-3 ans) avec possibilités d'accueil flexible et d'urgence, en collaboration avec le Baby Service, service d'accueillant-e-s conventionné-e-s.

- Commune de Vaux-sur-Sûre :

Création d'une crèche communale de 24 places pour enfants de 0 à 3 ans.

- CPAS de Libramont :

Création d'une halte-accueil de 10 places pour enfants de 0-3 ans, ouverte 5j/semaine de 7 à 19h.

- CPAS de Virton :

Création d'une halte-accueil de 8 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte 3j/semaine de 7 à 18h.

- Commune de Saint-Léger :

Création d'une crèche de 18 places pour enfants de 0 à 3 ans à Meix-le-Tige.

- Commune de Bertogne :

Création d'une maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE) de 12 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30.

- Commune de Durbuy :

Création d'une halte-accueil communale de 6 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte dans un premier temps 2 journées complètes et un demi-jour par semaine suivant des horaires flexibles.

- Commune de Gouvy

Création d'une halte-accueil de 6 places pour enfants de 0 à 3 ans valides ou porteurs d'un handicap, ouverte quatre jours par semaine de 8h30 à 16h30.

- Halte-accueil "La Pause Grenadine" - Bastogne

Extension des jours et heures d'ouverture de la halte-accueil (accueil occasionnel d'enfants de 0 à 3 ans) : passage de 4 jours par semaine de 9H à 16 H à 5 jours par semaine de 8 H à 17 H, et ceci pour pouvoir accueillir les enfants dont les parents suivent une formation de courte durée (1,2 ou 3 mois). Extension de la capacité d'accueil de la halte-accueil (+4 places) par un meilleur aménagement des locaux.

- Crèche "la Tarentelle" - Libramont

Création d'une crèche de 18 places pour enfants de 0 à 3 ans, valides ou porteurs d'un handicap, dans le cadre de l'extension d'une crèche existante de 48 places fonctionnant depuis 1989. Fonctionnement à horaires flexibles.

### **3. Plan de mise en œuvre et chronogrammes annuels**

#### **1. Plan de mise en œuvre**

Séquençage du projet :

## 1. Promemploi

2008 :

- 3 Comités d'accompagnement, 2 Comités techniques, 2 Comités de suivi
- Animation et gestion du portefeuille : coordination des partenaires et des activités, interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, gestion administrative et financière du portefeuille, suivi des projets structurants, évaluation du projet, ...
- Activités d'observation, d'expertise et d'animation
- La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be)

2009 :

- 1 Comité d'accompagnement, 1 Comité technique, 2 Comités de suivi, 2 séminaires
- Animation et gestion du portefeuille : coordination des partenaires et des activités, interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, gestion administrative et financière du portefeuille, suivi des projets structurants, évaluation du projet, ...
- Activités d'observation, d'expertise et d'animation
- La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be)

2010 :

- 2 Comités d'accompagnement, 2 Comités techniques, 2 Comités de suivi, 2 séminaires
- Animation et gestion du portefeuille : coordination des partenaires et des activités, interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, gestion administrative et financière du portefeuille, suivi des projets structurants, évaluation du projet, ...
- Activités d'observation, d'expertise et d'animation
- La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be)

2011 :

- 2 Comités d'accompagnement, 2 Comités techniques, 2 Comités de suivi, 1 séminaire
- Animation et gestion du portefeuille : coordination des partenaires et des activités, interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, gestion administrative et financière du portefeuille, suivi des projets structurants, évaluation du projet, ...
- Activités d'observation, d'expertise et d'animation
- La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be)
- 370 heures de renfort d'équipes menant des projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap

2012 :

- 2 Comités d'accompagnement, 2 Comités techniques, 2 Comités de suivi, 1 séminaire
- Animation et gestion du portefeuille : coordination des partenaires et des activités, interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, gestion administrative et financière du portefeuille, suivi des projets structurants, évaluation du projet, ...
- Activités d'observation, d'expertise et d'animation
- La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be)
- 1 600 heures de renfort d'équipes menant des projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap

2013 :

- 2 Comités d'accompagnement, 2 Comités techniques, 2 Comités de suivi, 1 séminaire
- Animation et gestion du portefeuille : coordination des partenaires et des activités, interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, gestion administrative et financière du portefeuille, suivi des projets structurants, évaluation du projet, ...
- Activités d'observation, d'expertise et d'animation
- La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be)
- 1 800 heures de renfort d'équipes menant des projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap

2014 :

- 2 Comités d'accompagnement, 2 Comités techniques, 2 Comités de suivi, 1 séminaire
- Animation et gestion du portefeuille : coordination des partenaires et des activités, interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, gestion administrative et financière du portefeuille, suivi des projets structurants, évaluation du projet, ...
- Activités d'observation, d'expertise et d'animation
- La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés grâce au soutien du FSE est réalisée via leur inscription sur le Portail wallon [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be)
- 1 200 heures de renfort d'équipes menant des projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap

## 2. Aubange

2008 : réalisation du cahier des charges, étude de marché avec auteur de projet (architecte)  
 2009 : rénovation d'un bâtiment communal pour transformation en crèche; réunions de suivi de cette rénovation et du projet; recrutement du personnel; ouverture en janv. 2010  
 2010 : accueil des enfants  
 2011 : accueil des enfants  
 2012 : accueil des enfants  
 2013 : accueil des enfants  
 2014 : accueil des enfants

## 3. Chiny

2009 : engagement de l'équipe le 16/2 pour élaboration projet d'accueil et aménagement des locaux; ouverture et accueil à partir du 2/3; horaires flexibles de 7h à 19h  
 2010 : accueil flexible des enfants au sein de la crèche  
 2011 : accueil flexible des enfants au sein de la crèche  
 2012 : accueil flexible des enfants au sein de la crèche  
 2013 : accueil flexible des enfants au sein de la crèche  
 2014 : accueil flexible des enfants au sein de la crèche

## 4. Fauvillers

2008 : Recherche et location d'un bâtiment, définition et réalisation des aménagements nécessaires, acquisition du matériel nécessaire, recherche de co-accueillant-e-s, proposition de convention de co-accueil, proposition de convention de mise à disposition d'un local, proposition de convention pour l'accueil flexible et l'accueil d'urgence, confection des dossiers d'agrément co-accueillant-e-s et local  
 2009 : introduction à l'ONE du dossier d'agrément; finalisation des travaux d'aménagement; réunions avec la commune et l'ONE notamment pour le projet d'accueil; publicité et visites du co-accueil; le 23/6 : agrément par l'ONE et ouverture pour 8 enfants ETP; inscriptions progressives  
 2010 : accueil des enfants  
 2011 : accueil des enfants  
 2012 : accueil des enfants  
 2013 : accueil des enfants et évaluation de l'ensemble de l'action avec les parents, l'équipe éducative, ... activités de mainstreaming (réalisation d'un recueil d'expériences de co-accueil)  
 2014 : accueil des enfants

## 5. Léglise

2009 : poursuite des démarches administratives préparatoires à la construction; achat anticipé de matériel de puériculture  
 2010 : poursuite des démarches administratives et construction  
 2011 : construction et préparation à l'accueil des enfants  
 2012 : accueil flexible des enfants valides et moins valides  
 2013 : accueil flexible des enfants valides et moins valides  
 2014 : accueil flexible des enfants valides et moins valides

## 6. Libramont

Janvier et février 2009 : projet architecte – plans

Mars, avril et mai 2009 : mise en adjudication et attribution des marchés  
Juin à septembre 2009 : aménagement des locaux - travaux  
Octobre 2009 : aménagement des locaux - travaux - recrutement  
Novembre et décembre 2009 : aménagement des locaux - information, sensibilisation et promotion du projet  
2010 : aménagement des locaux – information, sensibilisation et promotion du projet  
2011 : accueil des enfants  
2012 : accueil des enfants – évaluation intermédiaire  
2013 : accueil des enfants – évaluation finale  
2014 : accueil des enfants

#### 7. Paliseul (MCAE)

2010 : travaux de rénovation et aménagement de la cuisine, du dortoir, de la lingerie, de l'espace de soins, de l'espace de jeux  
2011 : accueil des enfants  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants

#### 7.bis Paliseul (halte-accueil)

2010 : aménagement des locaux, achat du matériel  
2011 : accueil des enfants  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants

#### 8. Saint-Léger

2008 : aménagement intérieur et extérieur, achat mobilier et matériel de puériculture  
2009 : finition aménagement et équipement. Décision de délégation de la gestion de la crèche de la commune au CPAS. Ouverture le 8/6 et accueil de 7h à 18h30  
2010 : accueil des enfants  
2011 : accueil des enfants  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants

#### 9. Vaux-sur-Sûre

2009 : consultation des intervenants (AFSCA, RW, ONE, ...); réunions de concertation avec auteur de projet; modification du projet suite remarques des administrations; ouverture des offres en adjudication publique; attente de l'accord définitif de l'administration et de la notification de la subvention définitive.  
2010 : démarches administratives pour la construction  
2011 : construction, aménagements et préparation à l'accueil  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants/travaux d'extension de la cuisine

#### 10. Virton

2008 : mise en place des modalités pratiques, prise de contact pour l'aménagement des locaux, transformations, achat de matériel  
2009 : pour cause de changement de présidence au CPAS, le projet n'a pu démarrer en 2009. La nouvelle présidence du CPAS et le coordinateur du portefeuille travaillent à la relance du projet  
2010 : relance du projet et état des lieux des besoins sur le territoire de la commune  
2011 : étude de différents scénarii de création de places en halte-accueil  
2012 : tentatives de concrétisation de scénarii, sans succès

2013 : abandon du projet le 23 avril 2013 (décision du Conseil du CPAS)  
2014 : /

#### 11. Enfants en Marche (halte-accueil "la Récré de Violette")

2008 : accueil des enfants avec en parallèle un rafraîchissement progressif des locaux  
2009 : accueil des enfants avec en parallèle un rafraîchissement progressif des locaux  
2010 : accueil des enfants avec en parallèle un rafraîchissement progressif des locaux  
2011 : accueil des enfants avec en parallèle un rafraîchissement progressif des locaux  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants

#### 12. Les p'tits Potes (halte-accueil de Manhay)

Octobre à décembre 2008 : L'aménagement du bâtiment a connu des retards dus à des problèmes de toiture et d'humidité. La halte garderie continue cependant à proposer ses services dans un autre bâtiment mis à sa disposition par la commune.

2009 : accueil des enfants  
2010 : accueil des enfants  
2011 : accueil des enfants  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants

#### 13. Bertogne

2010 : accueil des enfants  
2011 : accueil des enfants  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants

#### 14. Durbuy

2010 : travaux de construction et aménagement intérieur  
2011 : préparation à l'ouverture et accueil des enfants  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants

#### 15. Gouvy

2010 : accueil des enfants, promotion continuée du service et des organismes qui le soutiennent  
2011 : accueil des enfants, promotion continuée du service et des organismes qui le soutiennent  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants

#### 16. La Pause Grenadine (halte-accueil de Bastogne)

2010 : accueil des enfants et élargissement des heures d'ouverture  
2011 : accueil des enfants  
2012 : accueil des enfants  
2013 : accueil des enfants  
2014 : accueil des enfants et ateliers soutenant les parents dans leur mission éducative

#### 19. La Tarentelle (crèche de Libramont)

2010 : accueil des enfants

2011 : accueil des enfants

2012 : accueil des enfants

2013 : accueil des enfants

2014 : accueil des enfants dont 3 enfants en situation de handicap - adaptation des locaux - mise en place d'un cadre rassurant et efficace

## 2. Chronogrammes annuels

### Chronogramme 2008

Nombre d'activités pour l'action : 7													
Activité	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	
Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
Aménag. loc., achat mat., aspects adm.(Fauvillers)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								
Aménagement des locaux (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Animation et gestion du portefeuille (Promemploi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Cahier des charges et étude de marché (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Préparation du projet (Virton)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>								

### Chronogramme 2009

Nombre d'activités pour l'action : 11													
Activité	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	
Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Achat mat., ouverture crèche et acc. flex. (Chiny)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Aménag. locaux, engag. personnel, acc. (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Animation et gestion du portefeuille (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>												

Démarches adm. prép. à construction (Vaux-s-Sûre)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Démarches adm., achat anticipé mat. (Léglise)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Fin aménag. loc., ouverture et acc. (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Ouverture co-accueil et accueil enf. (Fauvillers)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Plans, marchés, aménag. loc., pers., pub. (Libr.)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Projet non démarré en 2009 et à redéfinir (Virton)	<input checked="" type="checkbox"/>											

### Chronogramme 2010

Nombre d'activités pour l'action : 18												
Activité	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Accueil des enfants (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Bertogne)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Fauvillers)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Gouvy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (La Pause Grenadine)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (la Tarentelle)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil flexible des enfants (Chiny)	<input checked="" type="checkbox"/>											

Aménag. loc., prépa ouv. (Paliseul halte-accueil)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Aménag. loc., prépa ouverture (Paliseul MCAE)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Aménagement des locaux (Libramont)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Analyse des besoins (Virton)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Animation et gestion du portefeuille (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Construction (Léglise)	<input checked="" type="checkbox"/>											
construction (Vaux-sur-Sûre)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Travaux de construction et aménagements (Durbuy)	<input checked="" type="checkbox"/>											

### Chronogramme 2011

Nombre d'activités pour l'action : 19												
Activité	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Accueil des enfants (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Bertogne)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Fauvillers)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Gouvy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (La Pause Grenadine)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (la Tarentelle)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input checked="" type="checkbox"/>											

Accueil des enfants (Libramont)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul halte-accueil)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul MCAE)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil flexible des enfants (Chiny)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Animation et gestion du portefeuille (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Construction et prépa accueil (Vaux-sur-Sûre)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Construction et prépa accueil (Léglise)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Etude de faisabilité (Virton)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Fin aménagements et accueil (Durbuy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Renfort d'équipes (Promemploi)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>							

### Chronogramme 2012

Nombre d'activités pour l'action : 19												
Activité	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Accueil des enfants (La Tarentelle)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Bertogne)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Durbuy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>											

Accueil des enfants (Fauvillers)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Gouvy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (La Pause Grenadine)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Léglise)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Libramont)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul halte-accueil)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul MCAE)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Vaux-sur-Sûre)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil flexible des enfants (Chiny)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Animation et gestion du portefeuille (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Renfort d'équipes (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Test de scénarii de concrétisation du projet (Virton)	<input checked="" type="checkbox"/>											

### Chronogramme 2013

Nombre d'activités pour l'action : 19													
Activité	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	
Abandon du projet en avril 2013 (Virton)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Accueil des enfants (La Tarentelle)	<input checked="" type="checkbox"/>												

Accueil des enfants (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Bertogne)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Durbuy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Fauvillers)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Gouvy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (La Pause Grenadine)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Léglise)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Libramont)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul halte-accueil)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul MCAE)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Vaux-sur-Sûre)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil flexible des enfants (Chiny)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Animation et gestion du portefeuille (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Renfort d'équipes (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											

Chronogramme 2014

Nombre d'activités pour l'action : 18												
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Activité	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Accueil des enfants (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Bertogne)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Chiny)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Durbuy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Fauvillers)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Gouvy)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (La Pause Grenadine)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Léglise)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Libramont)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul halte-accueil)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Paliseul MCAE)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil des enfants (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil enfants et adaptation locaux (La Tarentelle)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Accueil enfants et travaux ds cuisine (Vaux-sur-Sûre)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Animation et gestion du portefeuille (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											
Renfort d'équipes (Promemploi)	<input checked="" type="checkbox"/>											



## 4. Résultats attendus

Objectif spécifique =

En matière d'accueil de l'enfance en province de Luxembourg, répondre aux besoins encore non rencontrés en promouvant et soutenant une offre d'accueil qui réponde aux besoins du terrain afin de faciliter la conciliation vie familiale / vie professionnelle et de renforcer l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et entre tous les enfants

Résultats attendus :

1. Le processus de création/extension de places d'accueil typiques et atypiques est facilité
2. Les solutions d'accueil pour les besoins (a)typiques sont augmentées :
  - Aubange : +18 places en accueil traditionnel, si possible occasionnel(halte-accueil) et d'enfants porteurs d'un handicap
  - Libramont : +10 places en accueil occasionnel à horaire flexible
  - Paliseul : +12 places en accueil traditionnel et +12 places en accueil occasionnel flexible, tarif réduit pour les parents en formation d'intégration socioprofessionnelle
  - Virton : +8 places en accueil occasionnel
  - Chiny : +24 places en accueil traditionnel et flexible
  - Enfants en Marche : +2 places en accueil occasionnel
  - Les p'tits Potes : + 3jours d'ouverture hebdomadaire en accueil occasionnel
  - Fauvillers : +8 places en accueil traditionnel, flexible et d'urgence
  - Vaux-sur-Sûre : +24 places en accueil traditionnel
  - Légglise : +18 places en accueil flexible pour enfants valides et porteurs d'un handicap, participation financière des parents suivant barème ONE
  - Saint-Léger : +18 places en accueil traditionnel
  - Bertogne : +12 places en accueil traditionnel, participation financière des parents suivant barème ONE
  - Durbuy : +6 places en accueil occasionnel flexible, participation des parents proportionnelle aux revenus
  - Gouvy : +6 places en accueil occasionnel, pour enfants valides et porteurs d'un handicap
  - La Pause Grenadine : +1 jour d'ouverture hebdomadaire et +2H d'accueil/jour, +4 places en accueil occasionnel (passage de 8 à 12 places), tarif réduit pour les parents en formation d'intégration socioprofessionnelle (0,50 €/H au lieu de 2,50 €/H)
  - La Tarentelle : +18 places en accueil traditionnel et flexible, pour enfants valides et porteurs d'un handicap, participation financière des parents suivant barème ONE
3. L'offre d'accueil est plus visible pour le grand public
4. La conciliation vie familiale / vie professionnelle des familles concernées est facilitée
5. Des emplois durables ont été créés
6. L'égalité des chances entre enfants valides et enfants porteurs de handicap a été renforcée :

Bénéfices escomptés en cas d'inclusions réussies :

  - Les représentations :
    - L'accent est mis sur les compétences de chacun et tous les enfants : le regard est centré sur l'accueil de l'enfant tel qu'il est : ce qu'il peut apporter au groupe avec ses spécificités (l'accueil d'un enfant peut poser des questions très pratiques à l'équipe, les réponses apportées bénéficient à chacun et tous les enfants), ce qu'il peut retirer de la vie quotidienne dans le groupe et vivre des expériences de vie diversifiées au milieu d'enfants qui partagent des intérêts communs avec lui, par exemple
    - Accueillir l'enfant est considéré comme le droit d'accéder à un lieu éducatif complémentaire au lieu éducatif familial. Ce droit à l'éducation est reconnu par la convention internationale des droits de l'enfant à chaque enfant et à sa famille
  - Les effets sur l'enfant :
    - Les professionnel-le-s considèrent qu'ils/elles font face à une famille et un enfant avant tout. La déficience n'est qu'une part de son identité multiple : il a aussi sons sens de l'humour, il aime rire avec les autres, il a sa façon à lui (comme les autres) d'exprimer sa joie, son mécontentement, de donner son opinion sur les choses qui le concernent ...
    - Les professionnel-le-s souhaitent aller à la rencontre de l'enfant et de sa famille : observer la manière dont il s'exprime, ce qu'il aime, ses intérêts, ses capacités mais aussi ce qui compte pour ses parents, ce qu'ils souhaitent pour leur enfant

- Les questions auxquelles les professionnel-le-s s'intéressent : comment l'enfant vit dans le groupe ? Quels sont les ajustements à faire pour lui permettre de se sentir le bienvenu et faisant partie du groupe ? Comment peut-on penser les ajustements nécessaires au bénéfice de tous ? ...
- Les effets sur les familles :
- Les parents sont considérés comme les experts de leur propre enfant : ce sont eux qui le connaissent le mieux. Ce sont eux qui sont légitimés à faire les choix éducatifs le concernant (entre une éducation ordinaire ou une éducation spécialisée, ...)
- Les parents sont l'axe d'un réseau entre les professionnel-le-s qui prennent soin de leur enfant et les spécialistes. Les décisions qui concernent leur enfant sont prises en étroite collaboration avec eux
- Les effets sur les professionnel-le-s du milieu d'accueil :
- Les professionnel-le-s utilisent les compétences de base requises pour accueillir tous les enfants, à savoir avoir de l'empathie, aller à la rencontre des familles, observer les signaux émis par les enfants pour ajuster les pratiques, ... en bref : gérer la diversité présente au sein du groupe d'enfants, ce qui est un vecteur de professionnalisation. Le fait que les professionnel-le-s soient interrogé-e-s dans leur pratique par de nouvelles questions augmente la qualité globale du milieu d'accueil
- Les professionnel-le-s prennent part à un travail en réseau avec des spécialistes externes au milieu d'accueil et en collaboration avec les parents
- Les professionnel-le-s se sentent positivement renforcé-e-s dans les effets de leur travail

Liens logiques entre les différents résultats prévus :

## 1. DEMONSTRATION

Si le processus de création/extension de places d'accueil typiques et atypiques est facilité  
 Si les solutions d'accueil pour les besoins (a)typiques sont augmentées  
 Si l'offre d'accueil est plus visible pour le grand public  
 Alors l'offre d'accueil sera mieux adaptée aux besoins du terrain (opérateurs et utilisateurs des services d'accueil des enfants).

Si l'offre d'accueil répond mieux aux besoins du terrain,  
 Alors les besoins encore non rencontrés ou insuffisamment rencontrés (décrits par ailleurs) auront trouvé une réponse satisfaisante.

## 2. COMMENTAIRES

Vu les décisions des Autorités de gestion des 19 et 27 juin 2008, seuls les problèmes relatifs à l'offre d'accueil peuvent être pris en considération dans le présent projet FSE définitif. Notre arbre à problèmes comporte donc des branches sur lesquelles il nous sera impossible d'agir (problèmes liés à l'inadéquation de l'offre de formation aux besoins du terrain et problèmes liés à l'inadéquation du cadre légal aux besoins du terrain).

Cependant, notre arbre à problèmes comporte une branche essentielle sur laquelle il est possible d'agir pour une amélioration de la situation de l'accueil en province de Luxembourg, sans attendre une amélioration du cadre légal : l'offre d'accueil.

En matière d'offre d'accueil, notre projet recherche 2 types de résultats :

1. La facilitation, via un travail d'animation et de gestion du portefeuille, du processus de création/extension de places d'accueil typiques et atypiques et l'information du public
2. Des créations/extensions de places typiques et atypiques via les projets structurants des partenaires.

Les activités rattachées au premier type de résultats viennent donc soutenir les activités rattachées au second type de résultats, tandis que ces dernières alimentent le travail d'animation et de gestion du portefeuille par les enseignements de l'expérimentation et de l'action sur le terrain (méthodologie de la recherche-action).

Effets et bénéfices attendus pour les différentes catégories de bénéficiaires :

1. Le secteur de l'accueil de l'enfance 0 – 3 ans en province de Luxembourg, toutes modalités confondues et travailleurs compris.

- § Renforcement de l'encadrement.
- § Facilitation de la recherche de moyens financiers nouveaux (subventionnement, aides à l'emploi, conventionnement avec les employeurs...).
- § Soutien pour l'amélioration des pratiques éducatives.
- § Mise en réseau.
- § Représentation et défense du secteur.

Les milieux d'accueil sont invités dans "Une ardeur d'enfance pour toutes et tous" à développer des "projets structurants" répondant à des besoins d'accueil encore non rencontrés. Ils ont pour ce faire été conviés à définir leur implication financière et à s'y présenter comme bénéficiaires du projet.

---

2. Les demandeurs/euses d'emploi désireux/euses de se réinsérer dans le marché de l'emploi ou de la formation dans le secteur de l'accueil :

- § Multiplication des débouchés professionnels.
  - § Refinancement du secteur.
- 

3. Les utilisateurs (pères, mères, enfants) présents et à venir de milieux d'accueil existants ou à créer. Les demandeurs/euses d'emploi connaissant des difficultés de garde de leurs enfants empêchant, limitant ou compliquant leur accès à l'emploi ou à la formation :

- § Multiplication des places disponibles et choix de la formule (à caractère familial ou en collectivité, public ou privé,...).
  - § Amélioration de la qualité, de la flexibilité et de l'accessibilité (géographique, culturelle, sociale) des services d'accueil.
- 

4. Les communes et CPAS du Luxembourg belge :

- § Diversification des services proposés à leur population et réponse aux besoins encore non rencontrés.
- § Existence d'une assistance technique au montage de projet.
- § Cofinancement des initiatives.

Les communes et CPAS sont invités dans "Une ardeur d'enfance pour toutes et tous" à développer des "projets structurants" répondant à des besoins d'accueil encore non rencontrés sur leur territoire. Ils ont pour ce faire été conviés à définir leur implication financière et à s'y présenter comme bénéficiaires du projet.

---

5. Les entreprises de la province (privées ou publiques) :

- § Diminution de l'absentéisme et du stress au travail, stabilisation du personnel, facilitation du recrutement, ...
- § Possibilités de soutenir les efforts de conciliation vie familiale / vie professionnelle de leurs collaborateurs/trices.
- § Possibilités de développer des actions inter-entreprises.
- § Possibilités d'une prise en charge de l'étude, de la concrétisation et de l'exploitation de projets d'accueil associant les entreprises (dispositif « SEMA » de conventionnement avec les employeurs).

Acteurs ou partenaires potentiels de développement de sous-projets novateurs en réponse aux problèmes de flexibilité et de recrutement de personnel.

---

6. Les organisations membres du service « Une ardeur d'enfance » de l'ASBL Promemploi : CSEF, Province, ONE, Ligue des Familles, Mutualités, Fédérations Patronales et coordination de Pouvoirs Organisateurs (PO) du secteur :

§ Prise en compte et relais des revendications des publics représentés (familles utilisatrices des milieux d'accueil, travailleurs du secteur, ...).

§ Prise en compte et intégration des points de vue et des intérêts de toutes les parties.

NB : on trouvera une description plus détaillée de ces liens logiques entre problèmes et objectifs dans les "arbre à problèmes" et "arbre à objectifs" réalisés et joints en annexe. En outre, on pourra se référer utilement aux différents cadres logiques également annexés. Ils ont l'avantage de renseigner les hypothèses qu'il convient de prendre en considération et de surveiller tout au long du cycle de vie du projet.

L'ensemble de ces documents figurent en annexe 3.

## 5. Bénéficiaires

1. Le secteur de l'accueil de l'enfance 0 – 3 ans en province de Luxembourg, toutes modalités confondues et travailleurs compris.

Caractéristiques au 31.12.2006 :

-----

- 10 crèches (11 % de la capacité d'accueil de la province)

- 20 Maisons communales d'Accueil de l'Enfance (12 %)

- 23 Maisons d'Enfants (13 %)

Accueil en collectivité = 36 %

- 154 Accueillantes autonomes (21 %)

- 315 Accueillantes conventionnées réparties en 7 services (43 %)

Accueil à caractère familial = 64 %

Accueil subventionné = 66 %

Accueil non subventionné = 34 %

A notre connaissance, les travailleurs du secteur de l'accueil 0-3 ans sont à 100% des ... travailleuses !

A noter que l'accueil subventionné, plus accessible financièrement car soumis aux barèmes de l'ONE, perd lentement mais sûrement du terrain par rapport à l'accueil non subventionné (Accueillantes autonomes et Maisons d'Enfants), généralement plus cher.

Intérêts et attentes :

-----

§ Renforcer l'encadrement.

§ Soutenir la recherche de moyens financiers nouveaux (subventionnement, aides à l'emploi, conventionnement avec les employeurs...).

§ Favoriser l'amélioration des pratiques éducatives.

§ Promouvoir la mise en réseau.

§ Assurer la représentation et la défense du secteur.

Les milieux d'accueil sont invités dans "Une ardeur d'enfance pour toutes et tous" à développer des "projets structurants" répondant à des besoins d'accueil encore non rencontrés. Ils ont pour ce faire été conviés à définir leur implication financière et à s'y présenter comme bénéficiaires du projet.

Le secteur de l'accueil est représenté au sein du projet par le Comité de suivi du service « Une ardeur d'enfance » créé et animé par Promemploi.

Le Comité de suivi du service « Une ardeur d'enfance » intervient en amont et en aval du projet, étant à la fois le lieu de détection des besoins du secteur et d'élaboration des réponses à y apporter. Le secteur est le premier bénéficiaire des actions entreprises dans le cadre du projet.

---

2. Les demandeurs/ses d'emploi désireux/ses de se réinsérer dans le marché de l'emploi ou de la formation dans le secteur de l'accueil :

Caractéristiques :

-----

Le secteur de l'accueil est attractif pour les demandeuses d'emploi, nettement moins pour les demandeurs d'emploi : il est tenace le vieux cliché selon lequel il suffit d'être ou d'avoir été mère pour savoir s'occuper des enfants des autres... Il y a donc lieu d'accompagner cette volonté de réinsertion en la précisant, en la démystifiant, parfois même en la réorientant. A noter la nécessité de masculiniser le secteur en favorisant l'accès des hommes aux emplois de puériculteurs, d'accueillants d'enfants, et en sensibilisant les Pouvoirs Organisateurs.

Intérêts et attentes :

-----

- § Multiplication des débouchés professionnels.
- § Refinancement du secteur.

---

3. Les utilisateurs (pères, mères, enfants) présents et à venir de milieux d'accueil existants ou à créer. Les demandeurs/euses d'emploi et les travailleurs/euses connaissant des difficultés de garde de leurs enfants empêchant, limitant ou compliquant leur accès à l'emploi ou à la formation :

Caractéristiques :

-----

Demande non rencontrée de places 0 – 3 ans ou de places d'accueil atypique difficilement quantifiable car les mêmes familles se retrouvent dans toutes les listes d'attente d'une même région. Le portail wallon "Accueildesenfants.be" (portail Internet créé par un PDD EQUAL et hébergé sur le site de la Région wallonne, et qui permet de recenser l'offre d'accueil sur un territoire donné) qui va être testé en Luxembourg belge pourrait jouer un rôle dans l'identification par les familles des places d'accueil disponibles.

Intérêts et attentes :

-----

- § Multiplication des places disponibles et choix de la formule (à caractère familial ou en collectivité, public ou privé,...).
- § Amélioration de la qualité, de la flexibilité et de l'accessibilité (géographique, culturelle, sociale) des services d'accueil.

Les utilisateurs de services d'accueil sont représentés dans le projet par La Ligue des Familles, elle-même membre du Comité de suivi du service « Une ardeur d'enfance ».

---

4. Les communes et CPAS du Luxembourg belge :

Caractéristiques :

-----

Institutions politiques agissant sur le territoire communal et investies de compétences générales.

La commune et le CPAS sont des acteurs politiques incontournables pour le développement de l'offre d'accueil sur leur territoire.

Intérêts et attentes :

-----

- § Volonté d'étendre la gamme de services proposés à leur population, afin de répondre aux besoins encore non rencontrés.
- § En demande d'assistance technique au montage de projet.
- § Cofinancement des initiatives.

Les communes et CPAS sont impliqués dans le projet via les réunions du Comité d'accompagnement et des contacts individualisés sur les thématiques qui les intéressent.

Les communes et CPAS sont invités dans "Une ardeur d'enfance pour toutes et tous" à développer

des "projets structurants" répondant à des besoins d'accueil encore non rencontrés sur leur territoire. Ils ont pour ce faire été conviés à définir leur implication financière et à s'y présenter comme bénéficiaires du projet.

#### 5. Les entreprises de la province (privées ou publiques) :

Caractéristiques :

-----

Production de valeur ajoutée, variable selon l'objet social.

Intérêts et attentes :

-----

§ Diminution de l'absentéisme et du stress au travail, stabilisation du personnel, facilitation du recrutement, ...

§ Volonté de soutenir les efforts de conciliation vie familiale / vie professionnelle de leurs collaborateurs/trices.

§ Intérêt pour le développement d'actions inter-entreprises.

§ L'accueil n'étant pas le métier de l'entreprise, souhait d'une prise en charge de l'étude, de la concrétisation et de l'exploitation de projets d'accueil associant les entreprises (dispositif « SEMA » de conventionnement avec les employeurs).

Acteurs ou partenaires potentiels de développement de sous-projets novateurs en réponse aux problèmes de flexibilité et de recrutement de personnel.

#### 6. Les organisations membres du service « Une ardeur d'enfance » de l'ASBL Promemploi : CSEF, Province, ONE, Ligue des Familles, Mutualités, Fédérations Patronales et coordination de Pouvoirs Organisateurs (PO) du secteur :

Caractéristiques :

-----

Ligue des Familles, Mutualités, Fédérations Patronales et coordinations de PO du secteur : organisations ou mouvements impliqués dans le secteur de l'accueil au titre de PO, de groupe de pression ou de porte-parole.

Intérêts et attentes :

-----

§ Prise en compte des revendications des publics représentés (familles utilisatrices des milieux d'accueil, travailleurs/euses du secteur, ...).

§ Travailler à la convergence des points de vue et à la rencontre des intérêts de toutes les parties.

### 6. Indicateurs

Indicateurs 2008

	prévisions	
	Total	Femmes
Nombre total des participants	0	0
<b>Statut</b>		
Actifs	0	0
Actifs indépendants	0	0
Demandeurs d'emploi	0	0
Demandeur d'emploi de longue durée	0	0
Inactifs	0	0
Inactif dans le domaine de l'éducation et de la formation	0	0

Age		
Moins de 25 ans	0	0
Personnes de 55 à 64 ans	0	0
Groupe vulnérable		
Migrants	0	0
Minorités	0	0
Handicapés	0	0
Autres défavorisés	0	0
Niveau de qualification		
Enseignement primaire ou secondaire inférieur (CITE 1 et 2)	0	0
Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	0	0
Enseignement post-secondaire ne relevant pas de l'enseignement supérieur (CITE 4)	0	0
Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)	0	0

	prévisions	
	Total	Femmes
Indicateurs de réalisation		
Nombre de bénéficiaires directs	0	0
Volume d'activités (en nombre d'heures)	0	0

	prévisions	
	Total	Femmes
Indicateurs de résultats		
Nombre de stagiaires mis à l'emploi à l'issue de la formation	0	0
Nombre de bénéficiaires en fin d'action	0	0
Nombre d'abandons	0	0
Nombre de sorties positives	0	0
Nombre de poursuites de formation	0	0

#### Indicateurs 2009

	prévisions	
	Total	Femmes
Nombre total des participants	0	0
Statut		
Actifs	0	0
Actifs indépendants	0	0
Demandeurs d'emploi	0	0
Demandeur d'emploi de longue durée	0	0
Inactifs	0	0
Inactif dans le domaine de l'éducation et de la formation	0	0
Age		
Moins de 25 ans	0	0

Personnes de 55 à 64 ans	0	0
<b>Groupe vulnérable</b>		
Migrants	0	0
Minorités	0	0
Handicapés	0	0
Autres défavorisés	0	0
<b>Niveau de qualification</b>		
Enseignement primaire ou secondaire inférieur (CITE 1 et 2)	0	0
Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	0	0
Enseignement post-secondaire ne relevant pas de l'enseignement supérieur (CITE 4)	0	0
Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de réalisation</b>		
Nombre de bénéficiaires directs	0	0
Volume d'activités (en nombre d'heures)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de résultats</b>		
Nombre de stagiaires mis à l'emploi à l'issue de la formation	0	0
Nombre de bénéficiaires en fin d'action	0	0
Nombre d'abandons	0	0
Nombre de sorties positives	0	0
Nombre de poursuites de formation	0	0

#### Indicateurs 2010

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
Nombre total des participants	0	0
<b>Statut</b>		
Actifs	0	0
Actifs indépendants	0	0
Demandeurs d'emploi	0	0
Demandeur d'emploi de longue durée	0	0
Inactifs	0	0
Inactif dans le domaine de l'éducation et de la formation	0	0
<b>Age</b>		
Moins de 25 ans	0	0
Personnes de 55 à 64 ans	0	0
<b>Groupe vulnérable</b>		

Migrants	0	0
Minorités	0	0
Handicapés	0	0
Autres défavorisés	0	0
<b>Niveau de qualification</b>		
Enseignement primaire ou secondaire inférieur (CITE 1 et 2)	0	0
Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	0	0
Enseignement post-secondaire ne relevant pas de l'enseignement supérieur (CITE 4)	0	0
Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de réalisation</b>		
Nombre de bénéficiaires directs	0	0
Volume d'activités (en nombre d'heures)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de résultats</b>		
Nombre de stagiaires mis à l'emploi à l'issue de la formation	0	0
Nombre de bénéficiaires en fin d'action	0	0
Nombre d'abandons	0	0
Nombre de sorties positives	0	0
Nombre de poursuites de formation	0	0

#### Indicateurs 2011

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
Nombre total des participants	0	0
<b>Statut</b>		
Actifs	0	0
Actifs indépendants	0	0
Demandeurs d'emploi	0	0
Demandeur d'emploi de longue durée	0	0
Inactifs	0	0
Inactif dans le domaine de l'éducation et de la formation	0	0
<b>Age</b>		
Moins de 25 ans	0	0
Personnes de 55 à 64 ans	0	0
<b>Groupe vulnérable</b>		
Migrants	0	0
Minorités	0	0

Handicapés	0	0
Autres défavorisés	0	0
<b>Niveau de qualification</b>		
Enseignement primaire ou secondaire inférieur (CITE 1 et 2)	0	0
Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	0	0
Enseignement post-secondaire ne relevant pas de l'enseignement supérieur (CITE 4)	0	0
Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de réalisation</b>		
Nombre de bénéficiaires directs	0	0
Volume d'activités (en nombre d'heures)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de résultats</b>		
Nombre de stagiaires mis à l'emploi à l'issue de la formation	0	0
Nombre de bénéficiaires en fin d'action	0	0
Nombre d'abandons	0	0
Nombre de sorties positives	0	0
Nombre de poursuites de formation	0	0

#### Indicateurs 2012

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
Nombre total des participants	0	0
<b>Statut</b>		
Actifs	0	0
Actifs indépendants	0	0
Demandeurs d'emploi	0	0
Demandeur d'emploi de longue durée	0	0
Inactifs	0	0
Inactif dans le domaine de l'éducation et de la formation	0	0
<b>Age</b>		
Moins de 25 ans	0	0
Personnes de 55 à 64 ans	0	0
<b>Groupe vulnérable</b>		
Migrants	0	0
Minorités	0	0
Handicapés	0	0
Autres défavorisés	0	0

Niveau de qualification		
Enseignement primaire ou secondaire inférieur (CITE 1 et 2)	0	0
Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	0	0
Enseignement post-secondaire ne relevant pas de l'enseignement supérieur (CITE 4)	0	0
Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)	0	0

	prévisions	
	Total	Femmes
Indicateurs de réalisation		
Nombre de bénéficiaires directs	0	0
Volume d'activités (en nombre d'heures)	0	0

	prévisions	
	Total	Femmes
Indicateurs de résultats		
Nombre de stagiaires mis à l'emploi à l'issue de la formation	0	0
Nombre de bénéficiaires en fin d'action	0	0
Nombre d'abandons	0	0
Nombre de sorties positives	0	0
Nombre de poursuites de formation	0	0

#### Indicateurs 2013

	prévisions	
	Total	Femmes
Nombre total des participants	0	0
Nombre total des participants	0	0
Statut		
Actifs	0	0
Actifs	0	0
Actifs indépendants	0	0
Demandeurs d'emploi	0	0
Demandeurs d'emploi	0	0
Demandeur d'emploi de longue durée	0	0
Inactifs	0	0
Inactifs	0	0
Inactif dans le domaine de l'éducation et de la formation	0	0
Age		
Moins de 25 ans	0	0
Personnes de 55 à 64 ans	0	0
Groupe vulnérable		
Migrants	0	0
Minorités	0	0

Minorités	0	0
Handicapés	0	0
Autres défavorisés	0	0
Autres défavorisés	0	0
<b>Niveau de qualification</b>		
Enseignement primaire ou secondaire inférieur (CITE 1 et 2)	0	0
Enseignement primaire ou secondaire inférieur (CITE 1 et 2)	0	0
Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	0	0
Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	0	0
Enseignement post-secondaire ne relevant pas de l'enseignement supérieur (CITE 4)	0	0
Enseignement post-secondaire ne relevant pas de l'enseignement supérieur (CITE 4)	0	0
Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)	0	0
Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de réalisation</b>		
Nombre de bénéficiaires directs	0	0
Nombre de bénéficiaires directs	0	0
Volume d'activités (en nombre d'heures)	0	0
Volume d'activités (en nombre d'heures)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de résultats</b>		
Nombre de stagiaires mis à l'emploi à l'issue de la formation	0	0
Nombre de bénéficiaires en fin d'action	0	0
Nombre de bénéficiaires en fin d'action	0	0
Nombre d'abandons	0	0
Nombre d'abandons	0	0
Nombre de sorties positives	0	0
Nombre de sorties positives	0	0
Nombre de poursuites de formation	0	0
Nombre de poursuites de formation	0	0

#### Indicateurs 2014

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
Nombre total des participants	0	0
<b>Statut</b>		
Actifs	0	0

Actifs indépendants	0	0
Demandeurs d'emploi	0	0
Demandeur d'emploi de longue durée	0	0
Inactifs	0	0
Inactif dans le domaine de l'éducation et de la formation	0	0
<b>Age</b>		
Moins de 25 ans	0	0
Personnes de 55 à 64 ans	0	0
<b>Groupe vulnérable</b>		
Migrants	0	0
Minorités	0	0
Handicapés	0	0
Autres défavorisés	0	0
<b>Niveau de qualification</b>		
Enseignement primaire ou secondaire inférieur (CITE 1 et 2)	0	0
Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)	0	0
Enseignement post-secondaire ne relevant pas de l'enseignement supérieur (CITE 4)	0	0
Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de réalisation</b>		
Nombre de bénéficiaires directs	0	0
Volume d'activités (en nombre d'heures)	0	0

	<b>prévisions</b>	
	Total	Femmes
<b>Indicateurs de résultats</b>		
Nombre de stagiaires mis à l'emploi à l'issue de la formation	0	0
Nombre de bénéficiaires en fin d'action	0	0
Nombre d'abandons	0	0
Nombre de sorties positives	0	0
Nombre de poursuites de formation	0	0

## 5. Cadre partenarial

### 1. Identification des partenaires

#### Partenaire

Dénomination : ASBL Promemploi

Type d'organisation : Autres (à préciser)

Nature juridique : Asbl

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Rue des Déportés, 140

Code postal : 6700

Localité : ARLON

Téléphone : 063/24.25.22

Fax : 063/24.25.29

E-mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be

#### Personne juridiquement responsable

Nom : DORY

Prénom : Anne-Marie

Téléphone : 0495/51.92.39

E-mail : dory.annemarie@gmail.com

Fonction : Présidente

#### Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

#### Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire

Montant du flux financier : 346914.45

---

#### Partenaire

Dénomination : Province de Luxembourg - Pôle social et santé

Type d'organisation : Actions sociales Santé

Nature juridique : Organisation publique

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Square Albert 1er, 1

Code postal : 6700

Localité : ARLON

Téléphone : 063 / 42 49 62

Fax : 063/ 42 49 65

E-mail : cabinet.dp.deworme@province.luxembourg.be

#### Personne juridiquement responsable

Nom : DEWORME

Prénom : Alain

Téléphone : 063 / 42 49 62

E-mail : cabinet.dp.deworme@province.luxembourg.be

Fonction : Député provincial

#### Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

#### Flux financier

Flux financier : Pas de flux financier avec ce partenaire

Montant du flux financier : 0.00

---

Partenaire

Dénomination : FOREM

Type d'organisation : FOREM

Nature juridique : Organisation semi-publique

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Boulevard Tirou, 104

Code postal : 6000

Localité : CHARLEROI

Téléphone : 071/20.61.11

Fax : 071/30.94.06

E-mail : fonds.structurels@forem.be

Personne juridiquement responsable

Nom : VANBOCKESTAL

Prénom : Marie-Kristine

Téléphone : 071/20.61.11

E-mail : fonds.structurels@forem.be

Fonction : Administratrice générale

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Pas de flux financier avec ce partenaire

Montant du flux financier : 0.00

---

Partenaire

Dénomination : Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation du Lux. b.

Type d'organisation : FOREM

Nature juridique : Organisation semi-publique

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Résidence TivoliRue des Déportés, 79 - Bte A3

Code postal : 6700

Localité : ARLON

Téléphone : 063/24.25.35

Fax : 063/24.25.36

E-mail : jocelyne.baily@csef-lux.be

Personne juridiquement responsable

Nom : HENNERICY

Prénom : Roger

Téléphone : 063/24.25.35

E-mail : jocelyne.baily@csef-lux.be

Fonction : Président

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Pas de flux financier avec ce partenaire

Montant du flux financier : 0.00

---

Partenaire

Dénomination : Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE

Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Nature juridique : Organisation semi-publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Chaussée de Charleroi, 95  
Code postal : 1060  
Localité : BRUXELLES  
Téléphone : 02/542.12.11  
Fax : 02/542.12.51  
E-mail : info@one.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : PARMENTIER  
Prénom : Benoît  
Téléphone : 02/542.12.11  
E-mail : info@one.be  
Fonction : Administrateur général  
Fonds  
Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701  
Flux financier  
Flux financier : Pas de flux financier avec ce partenaire  
Montant du flux financier : 0.00

---

Partenaire

Dénomination : IDELux  
Type d'organisation : Autres (à préciser)  
Nature juridique : Organisation semi-publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Drève de l'Arc-en-Ciel, 98  
Code postal : 6700  
Localité : ARLON  
Téléphone : 063/23.18.11  
Fax : 063/23.18.95  
E-mail : marika.jacquet@idelux-aive.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : COLLARD  
Prénom : Fabian  
Téléphone : 063/23.18.11  
E-mail : marika.jacquet@idelux-aive.be  
Fonction : Directeur général  
Fonds  
Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701  
Flux financier  
Flux financier : Pas de flux financier avec ce partenaire  
Montant du flux financier : 0.00

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale d'Aubange  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue Haute, 22

Code postal : 6791  
Localité : ATHUS  
Téléphone : 063/38.12.50  
Fax : 063/38.52.87  
E-mail : info@aubange.be

Personne juridiquement responsable

Nom : BIORDI  
Prénom : Véronique  
Téléphone : 063/38.12.50  
E-mail : info@aubange.be  
Fonction : Bourgmestre

Fonds

Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire  
Montant du flux financier : 69855.82

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Chiny  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue du Faing, 10  
Code postal : 6810  
Localité : CHINY  
Téléphone : 061/32.53.53  
Fax : 061/32.53.65  
E-mail : commune@chiny.be

Personne juridiquement responsable

Nom : GILSON  
Prénom : Christine  
Téléphone : 0477/45.55.20  
E-mail : christine.gilson@publilink.be  
Fonction : Echevine déléguée par le Bourgmestre

Fonds

Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire  
Montant du flux financier : 48652.57

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Fauvillers  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Place communale, 312  
Code postal : 6637  
Localité : FAUVILLERS  
Téléphone : 063/60.00.93  
Fax : 063/60.12.75

E-mail : commune@fauvillers.be

Personne juridiquement responsable

Nom : STILMANT

Prénom : Nicolas

Téléphone : 0472/63.29.19

E-mail : nicolas.stilmant@publilink.be

Fonction : Bourgmestre

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire

Montant du flux financier : 38222.87

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Léglise

Type d'organisation : Administrations communales

Nature juridique : Organisation publique

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Rue du ChaudFour, 2

Code postal : 6860

Localité : LEGLISE

Téléphone : 063/43.00.00

Fax : 063/43.30.50

E-mail : contact@communeleglise.be

Personne juridiquement responsable

Nom : DEMASY

Prénom : Francis

Téléphone : 063 43 30 23

E-mail : francis.demasy@publilink.be

Fonction : Bourgmestre

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire

Montant du flux financier : 90343.90

---

Partenaire

Dénomination : CPAS de Libramont-Chevigny

Type d'organisation : CPAS

Nature juridique : Organisation publique

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Rue du Printemps, 25

Code postal : 6800

Localité : LIBRAMONT - CHEVIGNY

Téléphone : 061/51.01.32

Fax : 061/24.08.19

E-mail : cpas@libramont.be

Personne juridiquement responsable

Nom : MOUZON

Prénom : Christoph

Téléphone : 061/51.01.30  
E-mail : nancy.jerouville@cpaslibramont.be  
Fonction : Président

Fonds

Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire  
Montant du flux financier : 84755.41

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Paliseul  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Grand'Place, 1  
Code postal : 6850  
Localité : PALISEUL  
Téléphone : 061/27.59.50  
Fax : 061/27.59.55  
E-mail : commune@paliseul.be

Personne juridiquement responsable

Nom : ARNOULD  
Prénom : Freddy  
Téléphone : 061/27.59.50  
E-mail : freddy.arnould@skynet.be  
Fonction : Bourgmestre

Fonds

Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire  
Montant du flux financier : 100907.76

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Saint-Léger  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue du Château, 19  
Code postal : 6747  
Localité : SAINT-LEGER  
Téléphone : 063/23.92.94  
Fax : 063/23.95.82  
E-mail : commune.saint-leger@publilink.be

Personne juridiquement responsable

Nom : RONGVAUX  
Prénom : Alain  
Téléphone : 063/23.92.94  
E-mail : alain.rongvaux@publilink.be  
Fonction : Bourgmestre

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire

Montant du flux financier : 36618.29

---

Partenaire

Dénomination : 70Administration communale de Vaux-Sur-Sûre

Type d'organisation : Administrations communales

Nature juridique : Organisation publique

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Place du Marché, 1

Code postal : 6640

Localité : VAUX-SUR-SURE

Téléphone : 061/25.00.00

Fax : 061/25.58.03

E-mail : decalinsacanailles@hotmail.com

Personne juridiquement responsable

Nom : BESSELING

Prénom : Yves

Téléphone : 061/25.00.00

E-mail : yves.besseling@publilink.be

Fonction : Bourgmestre

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire

Montant du flux financier : 70122.54

---

Partenaire

Dénomination : CPAS de Virton

Type d'organisation : CPAS

Nature juridique : Organisation publique

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Rue des Combattants, 2

Code postal : 6760

Localité : VIRTON

Téléphone : 063/58.10.10

Fax : 063/58.10.18

E-mail : eric.noel@cpas-virton.be

Personne juridiquement responsable

Nom : VAN DEN ENDE

Prénom : Annick

Téléphone : 0473/52.59.83

E-mail : annick.vandenende@gmail.com

Fonction : Présidente

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire

Montant du flux financier : 8078.65

---

Partenaire

Dénomination : Enfance et Jeunesse en Marche

Type d'organisation : ONE garde d'enfants

Nature juridique : Asbl

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Rue Victor Libert, 36 E

Code postal : 6900

Localité : MARCHE-EN-FAMENNE

Téléphone : 084/32.69.88

Fax : 084/32.69.84

E-mail : joelle.foulon@marche.be

Personne juridiquement responsable

Nom : GREGOIRE

Prénom : Nicolas

Téléphone : 0496 72 41 94

E-mail : nicolas.gregoire@marche.be

Fonction : Président

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire

Montant du flux financier : 40454.87

---

Partenaire

Dénomination : Les p'tits Potes

Type d'organisation : ONE garde d'enfants

Nature juridique : Organisation publique

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Rue du Vicinal, 18

Code postal : 6960

Localité : MANHAY

Téléphone : 086/45.00.25

Fax : 086 45 03 27

E-mail : lesptitspotes@edpnet.be

Personne juridiquement responsable

Nom : CORNET

Prénom : Françoise

Téléphone : 086 45 50 94

E-mail : cpas@manhay.org

Fonction : Présidente CPAS

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire

Montant du flux financier : 61511.17

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Bertogne

Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Bertogne,1  
Code postal : 6687  
Localité : BERTOIGNE  
Téléphone : 061/21.61.09  
Fax : 061/21.02.79  
E-mail : info@bertogne.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : MOINET  
Prénom : Bernard  
Téléphone : 061/21.61.09  
E-mail : moinet.bernard@hotmail.com  
Fonction : Bourgmestre  
Fonds  
Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701  
Flux financier  
Flux financier : Donn# # ce partenaire  
Montant du flux financier : 43906.46

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Durbuy  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Basse Cour, 13  
Code postal : 6940  
Localité : BARVAUX  
Téléphone : 086/21.98.11  
Fax : 086/21.98.38  
E-mail : henri.mailleux@durbuy.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : BONTEMPS  
Prénom : Philippe  
Téléphone : 0477/82.96.30  
E-mail : philippe.bontemps@durbuy.be  
Fonction : Bourgmestre  
Fonds  
Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701  
Flux financier  
Flux financier : Donn# # ce partenaire  
Montant du flux financier : 60926.30

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Gouvy  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Bovigny, 59

Code postal : 6671  
Localité : Gouvy  
Téléphone : 080/29.29.29  
Fax : 080/29.29.39  
E-mail : collegecommunal@gouvy.be

Personne juridiquement responsable

Nom : LERUSE  
Prénom : Claudy  
Téléphone : 080/29.29.20  
E-mail : claude.leruse@gouvy.be  
Fonction : Bourgmestre

Fonds

Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire  
Montant du flux financier : 45329.55

---

Partenaire

Dénomination : La Pause Grenadine  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Place de la Bastognette, 17  
Code postal : 6600  
Localité : BASTOGNE  
Téléphone : 061/28.79.96  
Fax :  
E-mail : pausegrenadine@bastogne.be

Personne juridiquement responsable

Nom : Collignon  
Prénom : Philippe  
Téléphone : 0494 87 84 82  
E-mail : p.collignon@bastogne.be  
Fonction : Echevin de l'enfance

Fonds

Fonds concerné : FSE  
Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire  
Montant du flux financier : 79038.74

---

Partenaire

Dénomination : La Tarentelle  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Nature juridique : Asbl  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Grand'Rue, 14  
Code postal : 6800  
Localité : LIBRAMONT  
Téléphone : 061/22.57.81  
Fax : 061/22.57.81

E-mail : latarentellelib@skynet.be  
Personne juridiquement responsable

Nom : HANOSSET

Prénom : Florence

Téléphone : 061/22.57.81

E-mail : latarentelleflo@gmail.com

Fonction : Responsable

Fonds

Fonds concerné : FSE

Projet FSE : X0055701

Flux financier

Flux financier : Donn# # ce partenaire

Montant du flux financier : 73563.98

---

## 2. Description des modalités de fonctionnement et gestion financière

- Modalités de fonctionnement :

Le partenariat sera porté par 3 comités :

1. D'accompagnement (tous les partenaires, organe décisionnel du partenariat)
2. Technique (partenaires fondateurs d'EQUAL : Promemploi (chef de file/coordonateur), Province de Luxembourg, FOREM, CSEF, ONE, IDELux, responsable de la mise en œuvre du projet)
3. De suivi (Milieux d'accueil partenaires)

Sauf contrordre, le chef de file du portefeuille (l'ASBL Promemploi) en sera également le responsable financier.

Il assurera la coordination du projet et sera le garant de la cohérence des activités mises en œuvre et du respect du cadre logique établi.

Grâce à l'intégration du projet "Une ardeur d'enfance pour toutes et tous" au sein du portefeuille provincial dit « la Marguerite », nous pourrons développer des synergies avec d'autres porteurs de projets éligibles ou non au FSE/FEDER en vue d'accroître l'employabilité en province de Luxembourg.

## 6. Description des processus de suivi et d'évaluation prévus

### 1. Composition du comité d'accompagnement

Partenaire

Dénomination : ASBL Promemploi

Type d'organisation : Autres (à préciser)

Nature juridique : Asbl

Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé

Adresse : Rue des Déportés, 140

Code postal : 6700

Localité : ARLON

Téléphone : 063/24.25.22

Fax : 063/24.25.29

E-mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be

Personne juridiquement responsable

Nom : DORY

Prénom : Anne-Marie

Téléphone : 0495/51.92.39

E-mail : dory.annemarie@gmail.com

Fonction : Présidente

---

Partenaire

Dénomination : Province de Luxembourg - Pôle social et Santé  
Type d'organisation : Actions sociales Santé  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Square Albert 1er, 1  
Code postal : 6700  
Localité : ARLON  
Téléphone : 063/21.27.11  
Fax : 063/21.27.99  
E-mail : service.greffes@province.luxembourg.be

Personne juridiquement responsable

Nom : DEWORME  
Prénom : Alain  
Téléphone : 063 / 42 49 62  
E-mail : cabinet.dp.dewormeprovince.luxembourg.be  
Fonction : Député provincial

---

Partenaire

Dénomination : FOREM  
Type d'organisation : FOREM  
Nature juridique : Organisation semi-publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Boulevard Tirou, 104  
Code postal : 6000  
Localité : CHARLEROI  
Téléphone : 071/20.61.11  
Fax : 071/20.63.06  
E-mail : fonds.structurels@forem.be

Personne juridiquement responsable

Nom : VANBOCKESTAL  
Prénom : Marie-Kristine  
Téléphone : 071/20.61.11  
E-mail : fonds.structurels@forem.be  
Fonction : Administratrice générale

---

Partenaire

Dénomination : Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation du Lux. b.  
Type d'organisation : FOREM  
Nature juridique : Organisation semi-publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Résident Tivoli, Rue des Déportés, 79 - Bte A3  
Code postal : 6700  
Localité : ARLON  
Téléphone : 063/24.25.35  
Fax : 063/24.25.36  
E-mail : jocelyne.baily@csef-lux.be

Personne juridiquement responsable

Nom : HENNERICY  
Prénom : Roger  
Téléphone : 063/24.25.35  
E-mail : jocelyne.baily@csef-lux.be  
Fonction : Président

---

Partenaire

Dénomination : Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Nature juridique : Organisation semi-publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Chaussée de Charleroi, 95  
Code postal : 1060

Localité : BRUXELLES  
Téléphone : 02/542.12.11  
Fax : 02/542.12.51  
E-mail : info@one.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : PARMENTIER  
Prénom : Benoît  
Téléphone : 02/542.12.11  
E-mail : info@one.be  
Fonction : Administrateur général

---

Partenaire  
Dénomination : IDELux  
Type d'organisation : Autres (à préciser)  
Nature juridique : Organisation semi-publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Drève de l'Arc-en-Ciel, 98  
Code postal : 6700  
Localité : ARLON  
Téléphone : 063/23.18.11  
Fax : 063/23.18.95  
E-mail : marika.jacquet@idelux-aive.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : COLLARD  
Prénom : Fabian  
Téléphone : 063/23.18.11  
E-mail : marika.jacquet@idelux-aive.be  
Fonction : Directeur général

---

Partenaire  
Dénomination : Administration Communale d'Aubange  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue Haute, 22  
Code postal : 6791  
Localité : ATHUS  
Téléphone : 063/38.12.50  
Fax : 063/38.52.87  
E-mail : info@aubange.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : BIORDI  
Prénom : Véronique  
Téléphone : 063/38.12.50  
E-mail : info@aubange.be  
Fonction : Bourgmestre

---

Partenaire  
Dénomination : Administration Communale de Chiny  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue du Faing, 10  
Code postal : 6810  
Localité : CHINY  
Téléphone : 061/32.53.53  
Fax : 061/32.53.65  
E-mail : commune@chiny.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : GILSON Christine  
Prénom : Christine

Téléphone : 0477/45.55.20  
E-mail : christine.gilson@publilink.be  
Fonction : Echevine

---

Partenaire

Dénomination : Administration Communale de Fauvillers  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue du Centre, 86  
Code postal : 6637  
Localité : FAUVILLERS  
Téléphone : 063/60.00.93  
Fax : 063/60.12.75  
E-mail : commune@fauvillers.be

Personne juridiquement responsable

Nom : STILMANT  
Prénom : Nicolas  
Téléphone : 0472/63.29.19  
E-mail : nicolas.stilmant@publilink.be  
Fonction : Bourgmestre

---

Partenaire

Dénomination : Administration Communale de Léglise  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue Chaud-Four, 2  
Code postal : 6860  
Localité : LEGLISE  
Téléphone : 063/43.00.00  
Fax : 063/43.30.50  
E-mail : contact@communeleglise.be

Personne juridiquement responsable

Nom : DEMASY  
Prénom : Francis  
Téléphone : 063/43.30.23  
E-mail : francis.demasy@publilink.be  
Fonction : Bourgmestre

---

Partenaire

Dénomination : CPAS de Libramont - Chevigny  
Type d'organisation : CPAS  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue du Printemps, 25  
Code postal : 6800  
Localité : LIBRAMONT-CHEVIGNY  
Téléphone : 061/51.01.32  
Fax : 061/24.08.19  
E-mail : cpas@libramont.be

Personne juridiquement responsable

Nom : MOUZON  
Prénom : Christoph  
Téléphone : 061/51.01.30  
E-mail : nancy.jerouville@cpaslibramont.be  
Fonction : Président

---

Partenaire

Dénomination : Administration Communale de Paliseul  
Type d'organisation : Administrations communales

Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Grand'Place, 1  
Code postal : 6850  
Localité : PALISEUL  
Téléphone : 061/27.59.50  
Fax : 061/27.59.55  
E-mail : commune@paliseul.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : ARNOULD  
Prénom : Freddy  
Téléphone : 061/27.59.50  
E-mail : freddy.arnould@skynet.be  
Fonction : Bourgmestre

---

Partenaire

Dénomination : Administration Communale de Saint-Léger  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue du Château, 19  
Code postal : 6747  
Localité : SAINT-LEGER  
Téléphone : 063/23.92.94  
Fax : 063/23.95.82  
E-mail : commune.saint-leger@publilink.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : RONGVAUX  
Prénom : Alain  
Téléphone : 063/23.92.94  
E-mail : alain.rongvaux@publilink.be  
Fonction : Bourgmestre

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Vaux-Sur-Sûre  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Place du Marché, 1  
Code postal : 6640  
Localité : VAUX-SUR-SÛRE  
Téléphone : 061/25.00.00  
Fax : 061/25.58.03  
E-mail : decalinsacanailles@hotmail.com  
Personne juridiquement responsable  
Nom : BESSELING  
Prénom : Yves  
Téléphone : 061/25.00.00  
E-mail : yves.besseling@publilink.be  
Fonction : Bourgmestre

---

Partenaire

Dénomination : CPAS de Virton  
Type d'organisation : CPAS  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue des Combattants, 2  
Code postal : 6760  
Localité : VIRTON  
Téléphone : 063/58.10.10  
Fax : 063/58.10.18

E-mail : eric.noel@cpas-virton.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : VAN DEN ENDE  
Prénom : Annick  
Téléphone : 0473/52.59.83  
E-mail : annick.vandenende@gmail.com  
Fonction : Présidente

---

Partenaire

Dénomination : Enfance et Jeunesse en Marche  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Nature juridique : Asbl  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue Victor Libert, 36 E  
Code postal : 6900  
Localité : MARCHE-EN-FAMENNE  
Téléphone : 084/32.69.88  
Fax : 084/32.69.84  
E-mail : joelle.foulon@marche.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : GREGOIRE  
Prénom : Nicolas  
Téléphone : 0496/72.41.94  
E-mail : nicolas.gregoire@marche.be  
Fonction : Président

---

Partenaire

Dénomination : Les P'tits Potes  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Rue du Vicinal, 18  
Code postal : 6960  
Localité : MANHAY  
Téléphone : 0498/75.60.96  
Fax : /  
E-mail : lesptitspotes@edpnet.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : PEETERS  
Prénom : Odette  
Téléphone : 0498/75.60.96  
E-mail : lesptitspotes@edpnet.be  
Fonction : Responsable

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Bertogne  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Bertogne, 1  
Code postal : 6687  
Localité : BERTOIGNE  
Téléphone : 061/21.61.09  
Fax : 061/21.02.79  
E-mail : info@bertogne.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : MOINET  
Prénom : Bernard  
Téléphone : 061/21.61.09  
E-mail : moinet.bernard@hotmail.com  
Fonction : Bourgmestre

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Durbuy  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Basse Cour, 13  
Code postal : 6940  
Localité : BARVAUX  
Téléphone : 086/21.98.11  
Fax : 086/21.98.38  
E-mail : henri.mailleux@durbuy.be

Personne juridiquement responsable

Nom : BONTEMPS  
Prénom : Philippe  
Téléphone : 0477/82.96.30  
E-mail : philippe.bontemps@durbuy.be  
Fonction : Bourgmestre

---

Partenaire

Dénomination : Administration communale de Gouvy  
Type d'organisation : Administrations communales  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Bovigny, 59  
Code postal : 6671  
Localité : GOUVY  
Téléphone : 080/29.29.29  
Fax : 080/29.29.39  
E-mail : collegecommunal@gouvy.be

Personne juridiquement responsable

Nom : LERUSE  
Prénom : Claudy  
Téléphone : 080/29.29.20  
E-mail : claude.leruse@gouvy.be  
Fonction : Bourgmestre

---

Partenaire

Dénomination : La Pause Grenadine  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Nature juridique : Organisation publique  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Place de la Bastognette, 17  
Code postal : 6600  
Localité : BASTOGNE  
Téléphone : 061/28.79.96  
Fax :  
E-mail : pausegrnadine@bastogne.be

Personne juridiquement responsable

Nom : COLLIGNON  
Prénom : Philippe  
Téléphone : 0494/87.84.82  
E-mail : p.collignon@bastogne.be  
Fonction : Echevin de l'enfance

---

Partenaire

Dénomination : La Tarentelle  
Type d'organisation : ONE garde d'enfants  
Nature juridique : Asbl  
Type de partenaire (cadre partenarial) : Partenaire désigné et/ou partenaire agréé associé  
Adresse : Grand'Rue, 14

Code postal : 6800  
Localité : LIBRAMONT  
Téléphone : 061/22.57.81  
Fax : 061/22.57.81  
E-mail : latarentellelib@skynet.be  
Personne juridiquement responsable  
Nom : HANOSSET  
Prénom : Florence  
Téléphone : 061/22.57.81  
E-mail : latarentellelib@skynet.be  
Fonction : Responsable

---

## **2. Description des processus de suivi et d'évaluation prévu**

Nous avons opté, dans notre demande de subvention de septembre 2007, pour une évaluation continue externe, nous basant sur notre expérience concluante sous EQUAL. Hélas, le subside FSE octroyé ne nous permettra pas de financer un évaluateur externe. Nous devons donc passer à un suivi en interne et une autoévaluation. Nous pourrions pour ce faire bénéficier du support méthodologique prévu dans le cadre du projet FSE "La marguerite" du CSEF du Luxembourg belge. Nous pourrions également nous appuyer sur l'expérience acquise lors d'EQUAL et sur tout ce que nous a appris notre évaluateur externe d'alors.

Il s'agira notamment de veiller à ce que ce suivi et cette autoévaluation comporte une dimension de genre. Nous nous référerons pour ce faire au guide pratique pour les projets FSE "Egalité des femmes et des hommes et approche de genre".

Le portefeuille comportera différents lieux de réalisation du suivi et de l'autoévaluation : ses comités d'accompagnement, technique et de suivi.  
Suivi et autoévaluation devront s'appuyer sur le cadre logique du projet et notamment sur les indicateurs proposés.

Le suivi et l'autoévaluation seront coordonnés par le chef de file du portefeuille qui s'appuiera pour ce faire sur ses partenaires. Ceux-ci seront notamment responsables de la mesure régulière des indicateurs.

Notre outil de référence sera ici le "guide d'autoévaluation à l'usage des PDD EQUAL".

## **7. Effet sur l'égalité des chances Hommes/femmes**

### Comment intégrez-vous la perspective du genre dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

Comme déjà évoqué précédemment, notre approche de la question de l'égalité des chances hommes/femmes est à la fois transversale et spécifique puisqu'elle vise à lever le frein à l'accès des mères et des pères à l'emploi ou à la formation que constituent les problèmes de garde des enfants. Nous savons que celle-ci repose principalement sur les femmes, qu'elles travaillent à temps partiel, à temps plein ou pas du tout!

Notre action est donc spécifique en ce sens qu'elle vise à favoriser l'emploi féminin, à faciliter l'accès des femmes au marché de l'emploi et de la formation en renforçant l'offre de places d'accueil ou l'élargissement des modalités d'accueil pour une meilleure réponse aux besoins encore insuffisamment rencontrés.

Notre action se doit aussi d'être spécifique en promouvant l'image d'un secteur professionnel ouvert ... aux hommes ! En effet, le secteur de l'accueil est devenu un ghetto féminin. Si le projet peut avoir un effet bénéfique sur l'emploi par la création de postes de travail dans des milieux d'accueil à créer ou l'élargissement de milieux d'accueil existants, il devra sensibiliser à des recrutements briseurs de stéréotypes (dont celui qui réserve aux femmes les métiers de l'accueil des enfants, en vertu d'une

sorte de prédisposition qu'elles auraient à s'occuper des petits enfants des autres; c'est le même stéréotype qui explique que longtemps, aucune formation spécifique n'a été requise pour accueillir des enfants à son domicile, cette activité étant étroitement associée à la vie de famille : être ou avoir été maman suffisait pour s'occuper des enfants des autres).

Notre action est également transversale dans la mesure où il est prévu que les questions de genre balayent l'ensemble du projet et s'inscrivent dans toutes ses dimensions. Cela nécessitera un "gender and training consulting" afin d'identifier les activités de sensibilisation et de formation pertinentes. Le service Egalité des Chances de la Province de Luxembourg, partenaire de longue date, pourra nous soutenir et nous guider dans cette tâche.

Notre projet ne limite d'ailleurs pas les questions d'égalité des chances à la seule perspective de genre : notre cadre logique est en effet traversé par 3 préoccupations transversales :

1. L'égalité des chances entre les enfants valides et les enfants porteurs d'un handicap en matière d'accès à un accueil de qualité répondant à leurs besoins et à ceux de leurs parents
2. La mixité à l'intérieur du secteur de l'accueil (= favoriser l'intérêt des hommes pour les métiers de l'accueil de l'enfance) et le partage équitable des responsabilités et des tâches liées à l'éducation des enfants entre les partenaires (père et mère dans les familles "classiques")
3. La valorisation des compétences des travailleurs du secteur et la mise en lumière des compétences nécessaires pour accueillir, de manière professionnelle, des enfants (Validation des Acquis de l'Expérience).

1. L'égalité des chances entre enfants valides et moins valides sera travaillée en réseau. L'exploration de cette thématique s'appuiera sur les outils disponibles (AWIPH, Cap 48, ...) collectés par le réseau. A côté des projets structurants déjà axés sur cette problématique (cf. supra), les activités spécifiques à mener seront décidées par le partenariat.

2. La mixité à l'intérieur du secteur de l'accueil (= favoriser l'intérêt des hommes pour les métiers de l'accueil de l'enfance) et le partage équitable des responsabilités et des tâches liées à l'éducation des enfants entre le père et la mère seront travaillées sous la houlette d'un expert en matière de genre (le service Egalité des Chances de la Province de Luxembourg) , avec lequel nous souhaitons préciser la stratégie et les actions concrètes à mettre en place. Nous avons d'ores et déjà commandé un bilan "genre" des activités menées jusqu'ici afin de bénéficier de recommandations pour une meilleure prise en considération des questions d'égalité des chances hommes-femmes dans des projets orientés "accueil de l'enfance". Il en ressort que notre projet pourrait gagner en efficacité en combinant des actions positives en faveur des hommes (lors des recrutements par exemple) et des actions de sensibilisation aux questions de genre avec pour destinataires les hommes, les femmes, les parents, les opérateurs de formation, les pouvoirs publics, les entreprises, les organismes de référence (ONE, AWIPH, ...). Les milieux d'accueil devront bénéficier d'une attention particulière, étant à la fois des lieux de reproduction de stéréotypes (ex. des jouets sexués, les poupées pour les filles et les autos pour les garçons) mais aussi des lieux - potentiels ou déjà effectifs, nous l'espérons - d'éducation à la diversité et à l'égalité des chances.

3. La valorisation des compétences des travailleurs du secteur et la mise en lumière des compétences nécessaires pour accueillir, de manière professionnelle, des enfants (Validation des Acquis de l'Expérience) s'appuieront sur les travaux du Consortium de Validation des Compétences. Il s'agira notamment d'étudier, avec les personnes ou institutions ressources requises, la possibilité d'introduire un ou plusieurs métiers de l'accueil de l'enfance dans le programme du Consortium, et ce afin de favoriser la mobilité horizontale et verticale au sein du secteur. Nous pensons particulièrement au métier d'accueillant-e d'enfants autonome ou conventionné-e, qui souffre d'un statut partiel bloquant la reconnaissance de l'expérience acquise lors de l'exercice de ce métier. Nous pensons en outre que cette approche par les compétences (acquises ou requises) est de nature à améliorer la reconnaissance socioprofessionnelle des travailleurs/euses du secteur de l'accueil, l'image de marque du secteur et donc son attractivité auprès des hommes.

Les activités prévues garantissent-elles une participation et une chance de réussite égalitaires des hommes et des femmes ?

L'effort doit donc porter ici sur une sensibilisation des hommes à l'exercice de métiers relatifs à

l'éducation des enfants et à une sensibilisation des employeurs du secteur à une ouverture de leurs structures à des hommes (offres d'emploi explicitement mixtes, masculinisation du vocabulaire, introduire la réflexion sur le genre au sein des équipes, ...).

Reste que si l'action favorise les femmes puisqu'elles souffrent davantage que les hommes de difficultés de garde d'enfants (ce sont elles qui renoncent à travailler, ou à se former, ou diminuent leurs temps de travail pour pouvoir assurer la garde des enfants), elle a THEORIQUEMENT le même pouvoir sur les hommes. Théoriquement seulement, parce que dans la pratique, même l'accueil des enfants reste une affaire de femmes. Il faut donc être vigilant afin de ne pas renforcer, "bétonner" les rôles et les stéréotypes : si pères et mères travaillent tous deux, grâce notamment à une offre d'accueil adaptée, ce sont encore trop souvent les mères qui cumulent travail professionnel, éducation des enfants (en ce compris les relations avec le milieu d'accueil, y conduire et y rechercher les enfants) et tâches ménagères. Un projet comme le nôtre doit donc impérativement s'accompagner d'actions spécifiques ou positives visant l'implication des pères dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants.

A quels instruments le projet fera-t-il appel (ou mettra-t-il au point) pour réaliser l'intégration genre ?

Le projet fera appel à un "gender and training consulting" du service "Egalité des Chances" de la Province de Luxembourg afin de déterminer avec plus de précisions les instruments nécessaires et accessibles.

Comment les pratiques en matière d'intégration du genre seront-elles évaluées et diffusées ?

Comme expliqué au point 6 "Description des processus de suivi et d'évaluation prévus", la dimension de genre doit faire partie intégrante du suivi et de l'autoévaluation du projet.

## 8. Budget, plan de financement et estimation des coûts pour le programme d'action par année

### 1. Dépenses

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Coûts indirects (attention si pas en coûts directs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coûts de production	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais généraux liés directement à l'action	0,00	0,00	0,00	0,00	50 839,46	59 352,74	53 964,61	81 631,39
Coûts de consommation et d'équipements en lien direct avec l'action	0,00	32 027,00	133 332,00	146 570,14	256 387,18	85 942,83	91 685,50	5 019,96
Frais de personnel pédagogique, administratif et de coordination	0,00	62 132,00	155 121,92	347 024,96	314 022,11	227 186,67	192 797,41	327 439,87
Frais de Stagiaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 2. Recettes et autres contributions

Autorité subsidiaire	Matières	Type	Sous-type	Description	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnel	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique		0,00	0,00	4 276,00	27 714,12	7 861,53	0,00	0,00	0,00
Gouvernement wallon	RW : AWIPH	Intervention de fonctionnement et de traitement	convention		0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	42 133,26	0,00	0,00
Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de traitement	subvention organique		0,00	0,00	0,00	19 326,00	0,00	0,00	0,00	13 294,08
Gouvernement fédéral	Fed : FESC	Intervention de	subvention facultative		0,00	16 884,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		fonctionnement et de traitement										
Gouvernement wallon	RW : autre	Autres	subvention facultative		0,00	14 000,00	5 488,00	11 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC		0,00	5 866,00	13 207,96	42 149,02	94 972,88	105 886,85	88 377,82	107 329,71
Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Autres	subvention organique		0,00	0,00	25 000,00	5 816,54	0,00	0,00	0,00	0,00
Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnements	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative		0,00	250,00	1 000,00	1 000,00	250,00	0,00	0,00	1 388,37
Gouvernement de la Communauté Française	CF : autre	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative		0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	300,00	0,00	0,00	0,00
Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative		0,00	5 036,82	14 100,00	62 440,64	43 917,57	9 707,08	7 707,08	39 238,89
Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement	subvention facultative		0,00	0,00	0,00	0,00	991,00	0,00	0,00	0,00

Autres Publics	Autres publics : provinces	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative		0,00	2 549,00	16 732,00	16 732,00	4 183,00	0,00	0,00	0,00
Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Autres	autres (chèques formation ...)		0,00	0,00	18 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative		0,00	1 351,00	28 724,00	44 215,50	15 397,50	0,00	0,00	5 952,92
Autres Publics	Autres publics : provinces	Mise à disposition de personnel	convention		0,00	0,00	0,00	14 370,73	13 302,04	0,00	0,00	39 841,64
Gouvernement wallon	RW : CPAS personnel	Autres	subvention organique		0,00	0,00	15 966,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique		0,00	0,00	0,00	0,00	25 419,73	29 676,37	74 058,23	0,00

### 3. Equilibre financier général

Dépenses	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Coûts indirects (attention si pas en coûts directs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coûts de production	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais généraux liés directement à l'action	0,00	0,00	0,00	0,00	50 839,46	59 352,74	53 964,61	81 631,39	245 788,20
Coûts de consommation et d'équipements en lien direct avec	0,00	32 027,00	133 332,00	146 570,14	256 387,18	85 942,83	91 685,50	5 019,96	750 964,61

l'action									
Frais de personnel pédagogique, administratif et de coordination	0,00	62 132,00	155 121,92	347 024,96	314 022,11	227 186,67	192 797,41	327 439,87	1 625 724,94
Frais de Stagiaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	0,00	94 159,00	288 453,92	493 595,10	621 248,75	372 482,24	338 447,52	414 091,22	2 622 477,75
<b>Sources de financement</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Total</b>
Pouvoirs publics belges	0,00	55 937,48	144 226,96	246 797,55	311 595,25	187 403,56	170 143,13	207 045,61	1 323 149,54
Privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Fonds social européen</b>	0,00	38 221,52	144 226,96	246 797,55	309 653,50	185 078,68	168 304,39	207 045,61	1 299 328,21

#### 4. Autres financements de l'organisme non liés au FSE

Sans objet à ce jour.

## 9. Plus-value du financement FSE

### Aspects qualitatifs

La plus value qualitative du financement FSE consiste en la production d'une impulsion décisive. C'est le cas pour la plupart des projets structurants déposés dans ce portefeuille, qui s'appuieront sur le contexte favorable créé par le portefeuille et le financement FSE pour se déployer.

Le financement FSE permet de prendre en charge des coûts "hors normes", non éligibles dans des politiques nationales classiques, mais qui sont essentiels pour l'atteinte de certains résultats. Nous pensons par exemple au rôle de facilitateur en matière de création de places d'accueil à jouer par la coordination du partenariat, rôle sur lequel s'appuiera le projet "Une ardeur d'enfance pour toutes et tous". C'est là typiquement un poste pour lequel aucun subventionnement public classique n'est prévu ou accessible, mais qui permet de "booster" l'atteinte des résultats d'un projet comme le nôtre. Son financement par le FSE est donc particulièrement précieux. Nous pensons aussi aux modalités d'accueil atypique telles que l'accueil flexible, l'accueil occasionnel, l'accueil d'urgence ou des enfants porteurs d'un handicap qui ne sont pas ou peu subventionnables par l'ONE vu la réglementation en vigueur à ce jour.

En outre, le financement FSE permet de mener des expériences pilotes, poste pour lequel il n'est pas aisé de trouver des financements publics nationaux. Ce sera le cas pour certains projets structurants qui envisagent de tester des réponses à des besoins de terrain non rencontrés (en matière d'intégration d'enfants porteurs d'un handicap, objectif transversal) ou pour la question de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes à l'intérieur du secteur de l'accueil de l'enfance.

Enfin, le financement FSE a ceci de précieux qu'il supporte la création même du portefeuille, et donc la mise en œuvre des principes de transversalité, inclusivité et partenariat qui sont en eux-mêmes des plus values : mettre en réseau, favoriser les interactions, les collaborations, les synergies. Le financement du cadre est en effet aussi indispensable que le financement des actions que ce cadre permet.

### Aspects quantitatifs

Cette plus value quantitative réside principalement dans l'effet multiplicateur déjà évoqué : très concrètement, le financement FSE permet de faire 2 fois plus, ou 2 fois mieux, ou 2 fois plus longtemps; ce financement s'ajoutant à des CPN dans un rapport de 50%/50% (en règle générale). Cela se traduit sur le terrain par un renforcement du personnel d'accueil ou d'encadrement, un accroissement de la capacité d'accueil, un élargissement des plages horaires d'accueil, un aménagement ad hoc des locaux d'accueil, ...

## 10. Cadre logique

### Objectifs généraux

#### Logique d'intervention

*Quels sont les objectifs généraux d'ensemble auxquels l'action va contribuer ?*

Répondre aux besoins du terrain en matière d'accueil de l'enfance en province de Luxembourg

#### Indicateurs objectivement vérifiables

*Quels sont les indicateurs-clefs liés à ces objectifs généraux ?*

- Nombre de projets structurants accompagnés et menés à terme sur la durée du projet : 16 (après fusion et sans Virton)

- Nombre de places d'accueil (a)typiques créées : 228
- Degré de satisfaction des promoteurs et des utilisateurs de ces places
- Nombre d'emplois durables créés : 57,05 ETP
- Nombre de journées de présence d'enfants porteurs d'un handicap réalisées : 520
- Pourcentage de milieux d'accueil contactés inscrits sur le portail « accueildesenfants » : 70%
- Degré de satisfaction des milieux d'accueil inscrits sur le portail « accueildesenfants »
- Nombre d'heures de renfort effectuées : 4970
- Nombre de milieux d'accueil inclusifs soutenus : min. 8
- Nombre d'enfants en situation de handicap inclus : min. 11

### **Sources et moyens de vérification**

*Quelles sont les sources d'information pour ces indicateurs ?*

Statistiques Promemploi  
 Rapports d'activités (Promemploi, ONE, AWIPH)  
 PV de réunion  
 Statistiques ONE  
 Evaluations  
 Portail accueil des enfants  
 Enquêtes de satisfaction  
 Statistiques AWIPH

### **Objectif spécifique**

#### **Logique d'intervention**

*Quel objectif spécifique l'action doit-elle atteindre comme contribution aux objectifs globaux ?*

L'offre d'accueil est mieux adaptée aux besoins du terrain

#### **Indicateurs objectivement vérifiables**

*Quel objectif spécifique l'action doit-elle atteindre comme contribution aux objectifs globaux ?*

- Nombre de projets structurants accompagnés et menés à terme sur la durée du projet : 16 (après fusion et sans Virton)
- Nombre de places d'accueil (a)typiques créées : 228
- Degré de satisfaction des promoteurs et des utilisateurs de ces places
- Nombre d'emplois durables créés : 57,05 ETP
- Nombre de journées de présence d'enfants porteurs d'un handicap réalisées : 520
- Pourcentage de milieux d'accueil contactés inscrits sur le portail « accueildesenfants » : 70%
- Degré de satisfaction des milieux d'accueil inscrits sur le portail « accueildesenfants »
- Nombre d'heures de renfort effectuées : 4970
- Nombre de milieux d'accueil inclusifs soutenus : min. 8
- Nombre d'enfants en situation de handicap inclus : min. 11

### **Sources et moyens de vérification**

*Quelles sources d'information existent et peuvent être rassemblées ?*

*Quelles sont les méthodes pour obtenir ces informations ?*

Statistiques Promemploi  
 Rapports d'activités (Promemploi, ONE, AWIPH)  
 PV de réunion  
 Statistiques ONE  
 Evaluations  
 Portail accueil des enfants

Enquêtes de satisfaction  
Statistiques AWIPH

### **Hypothèses**

*Quels facteurs et conditions hors de la responsabilité du Bénéficiaire sont-elles nécessaires pour atteindre cet objectif ? (Conditions externes) ?*

*Quels sont les risques à prendre en considération ?*

Il existe une volonté politique d'adapter l'offre d'accueil

Le contexte est favorable à cette adaptation de l'offre et particulièrement en matière de financement

### **Résultats attendus**

#### **Logique d'intervention**

*Les résultats sont les réalisations qui vont permettre l'obtention de l'objectif spécifique.*

*Quels sont les résultats attendus ?*

1. Le processus de création/extension de places d'accueil typiques et atypiques est facilité
2. Les solutions d'accueil pour les besoins (a)typiques sont augmentées
3. L'offre d'accueil est plus visible pour le grand public
4. La conciliation vie familiale / vie professionnelle des familles concernées est facilitée
5. Des emplois durables ont été créés
6. L'égalité des chances entre enfants valides et enfants porteurs de handicap a été renforcée

#### **Indicateurs objectivement vérifiables**

*Quels indicateurs permettent de vérifier et de mesurer que l'action atteint les résultats attendus ?*

- Nombre de projets structurants accompagnés et menés à terme sur la durée du projet : 16 (après fusion et sans Virton)
- Nombre de places d'accueil (a)typiques créées : 228
- Degré de satisfaction des promoteurs et des utilisateurs de ces places
- Nombre d'emplois durables créés : 57,05 ETP
- Nombre de journées de présence d'enfants porteurs d'un handicap réalisées : 520
- Pourcentage de milieux d'accueil contactés inscrits sur le portail « accueildesenfants » : 70%
- Degré de satisfaction des milieux d'accueil inscrits sur le portail « accueildesenfants »
- Nombre d'heures de renfort effectuées : 4970
- Nombre de milieux d'accueil inclusifs soutenus : min. 8
- Nombre d'enfants en situation de handicap inclus : min. 11

#### **Sources et moyens de vérification**

*Quelles sont les sources d'information pour ces indicateurs ?*

Statistiques Promemploi  
Rapports d'activités (Promemploi, ONE, AWIPH)  
PV de réunion  
Statistiques ONE  
Evaluations  
Portail accueil des enfants  
Enquêtes de satisfaction  
Statistiques AWIPH

## **Hypothèses**

*Quels conditions externes doivent être réalisées pour obtenir les résultats attendus dans le temps escompté ?*

Il existe une volonté politique d'adapter l'offre d'accueil

Le contexte est favorable à cette adaptation de l'offre et particulièrement en matière de financement

## **Activités à développer**

### **Logique d'intervention**

*Quelles sont les activités-clefs à mettre en œuvre, et dans quel ordre, afin de produire les résultats attendus ?*

Chef de file du portefeuille :

- Assurer l'animation et la gestion du portefeuille, mener des activités d'observation, d'expertise et d'animation des projets structurants inscrits au sein du portefeuille
- Assurer le renfort en personnel de milieux d'accueil en collectivité ou à caractère familial engagés dans un projet d'inclusion d'enfant(s) en situation de handicap

Partenaires porteurs de projets structurants : préparer, assurer et évaluer l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans

### **Moyens**

*Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc. ?*

- Equipe ASBL Promemploi
- Personnel administrations communales, CPAS et milieux d'accueil partenaires
- expertise AWIPH
- expertise ONE
- formations à l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap
- personnel d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, personnel d'entretien, de cuisine, travailleurs/euses médico-social-e-s et de direction des milieux d'accueil

### **Sources et moyens de vérification**

*Quelles sont les sources d'information sur le déroulement de l'action ?*

### **Coûts**

*Quels sont les coûts de l'action ? leur nature ? (Détail dans le budget de l'action)*

Ressources humaines : ASBL Promemploi, personnel administrations communales, CPAS et milieux d'accueil partenaires, expertise AWIPH, expertise ONE, personnel d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, personnel d'entretien, de cuisine, travailleurs/euses médico-social-e-s et de direction des milieux d'accueil, Province, Région wallonne : 1 625 724,94 €

Budget actions directes et frais généraux liés à l'action : 996 752,81 €

## **Hypothèses**

*Quelles préconditions sont reprises avant que l'action commence ?*

*Quelles conditions hors du contrôle direct du Bénéficiaire doivent être réalisées pour la mise en œuvre des activités prévues ?*

Il existe une volonté politique d'adapter l'offre d'accueil

Le contexte est favorable à cette adaptation de l'offre et particulièrement en matière de financement